

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII

OCTOBRE 1913

N° 10

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

III

(Suite.)

C'était trop peu d'avoir créé un journal et d'en avoir fait « une grande institution catholique »—le mot est de Mgr Parisi, mort évêque d'Arras—, Louis Veillot allait être condamné à lutter toute sa vie pour le maintenir et le défendre contre ceux-là mêmes qu'il travaillait à aider et à sauver malgré eux.

Certes, les critiques et les observations pouvaient être nécessaires : Louis Veillot le reconnaissait et il en tenait compte. Mais il avait le droit d'attendre de ses frères pour lesquels il avait tant travaillé sans compter, à défaut de reconnaissance et de charité, un peu de justice et de largeur d'esprit. Il ne rencontra ni l'une ni l'autre. Et dans cette longue lutte si pénible et si douloureuse de quarante années, sa patience et sa modération ne furent pas moins admirables que sa fermeté d'âme et sa sagesse pratique.

La première lutte vint d'où on devait le moins l'attendre, d'un catholique recommandable par son talent et ses vertus, dont on vient de célébrer le centenaire : Ozanam. Personnellement, Ozanam n'aimait pas la guerre faite ouvertement au monopole et à l'enseignement universitaire. Incorporé à l'Université lui-même, il trouvait sans doute dans cet état de lutte ardente un obstacle à la bonne influence qu'il tâchait d'exercer sur les maîtres et les élèves. Il avait accueilli sans enthousiasme le manifeste de Montalembert : *Du devoir*

des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement. Il prit ouvertement parti contre le journal qui menait la campagne, et se sentant en communauté d'opinion avec Mgr Affre, jusque-là le patriarche des timorés et des pacifistes, sans provocation aucune, il prit sur lui de dénoncer dans un discours au cercle catholique, devant un nombreux auditoire, en présence de l'archevêque, les écrivains laïques qui combattaient l'Université et de les menacer du destin de Lamennais.

Louis Veuillot dut se défendre, et défendre son journal. Il le fit avec une grande modération, mais avec fermeté. A ceux qui, sans mandat, et sans autre titre que leur crainte et leur mauvaise humeur, lui prêchaient la modération, il se contenta de recommander le zèle. Quant à laisser en paix « ces prétendus savants, ces docteurs de mensonge, qui sans cesse désolent les âmes en répandant sur la jeunesse les flots de leur impiété », il n'y consentira pas. Il faut lire cet article admirable de logique et de bon sens chrétien comme aussi de vraie modération. ¹

Prudence, modération, charité tant qu'il vous plaira ! Devant de pareils hommes, celui qui nous recommande de ne pas troubler les leçons de ces pauvres impies, *assez malheureux de ne pas croire*, de ne point les irriter surtout, parce qu'ils pourraient devenir plus méchants et rompre toute relation avec des fidèles moins indiscrets : celui-là, quelles que soient l'ardeur de sa prière et l'abondance de ses aumônes, nous n'avons qu'une réponse à ses avis : N'ayez point peur ; l'Eglise n'en mourra pas !

Nous tâcherons de l'imiter dans la pureté de sa vie, dans son amour pour les pauvres ; nous prierons Dieu de nous inspirer la même patience dans les adversités, la même modération dans les désirs ; mais nous ne nous croirons pas obligés de renoncer au combat, parce qu'il n'aime pas le combat.

Ozanam non plus ne renonça pas au combat, non contre les voltairiens et les impies de l'Université, mais contre les journalistes catholiques de l'*Univers* qui n'entendaient pas comme lui la croisade contre l'impiété et la défense des idées catholiques. Après avoir maintes fois manifesté son opposition au journal catholique, il finit par en

1—*Mélanges*, II. p. 72 et suiv.

fonder un lui-même en 1848, *l'Ere Nouvelle*, qui vécut peu, ne fit crier personne, ni n'inspira de terreur dans le camp des ennemis de l'Eglise, et ne fut jamais soupçonné d'avoir ramené personne à des idées plus catholiques. Le journal mort, sans avoir vu dépérir *l'Univers*, Ozanam se consola dans *le Correspondant* en rangeant le rédacteur de *l'Univers* avec Lamennais et de Maistre dans l'école de la colère, pour rester, lui et ses amis, à la suite de Chateaubriand et de Ballanche dans l'école de l'amour ! On n'est pas pour rien du parti de la charité et de la modération. Louis Veillot n'eut qu'à souffler sur cette charitable insinuation pour montrer jusqu'à quel point elle s'écartait de toute vérité et de toute justice, lui n'ayant jamais rien eu de l'esprit de Lamennais et M. de Maistre n'ayant jamais été, de l'avis de tous les bons juges, le chef d'une école de colère, mais d'une école de foi et de bon sens, et l'un des écrivains qui ont le plus honoré l'Eglise et lui ont rendu les meilleurs services !¹

Une lutte plus douloureuse encore attendait Louis Veillot. Ce journal que personne n'avait pu faire viable et qu'il avait enfin, à force de dévouement, de sacrifice, de travail et de talent, réussi à mettre sur un bon pied—de cinq à six cents abonnés il l'avait monté à six mille—, on voulut qu'il n'en fût plus le maître, qu'il n'y exerçât plus qu'une autorité en tutelle. Montalembert, à titre de chef du parti catholique, entendait y commander à discrétion. Louis Veillot, étant le directeur responsable du journal,² prétendait bien n'y rien publier qu'il ne pût approuver et qui ne fût dans la vraie note du journal catholique tel qu'il le comprenait et l'avait fait. Il se croyait le droit de publier lui-même, sans l'autorisation de qui que ce soit, sous sa seule responsabilité, tout article qu'il jugerait nécessaire ou opportun pour la cause catholique. S'effacer complètement du journal ne lui coûtait pas, collaborer d'une façon ou d'une autre à la condition de n'avoir pas devant le public la responsabilité du journal,

1—On lira cet article, T. IV des *Mélanges*, le dernier du volume.

2—En fait et en pratique, Taconet, qui était directeur nominal, s'en remettait au rédacteur en chef.

il y aurait consenti volontiers ; il voulait aider, servir efficacement, non imposer ses services. Mais il voulait que son éloignement, ou du moins son désistement de la direction du journal fût rendu public, afin que sa responsabilité fût dégagée. C'est ce qu'on ne voulait pas, parce que déjà manifestement l'opinion catholique ne l'eût pas supporté.

Sans le consulter ni l'entendre, sans entendre davantage Taconet, directeur officiel et seul représentant légal de la propriété du journal, Montalembert s'était constitué avec quatre de ses amis, Dupanloup, Lacordaire, de Ravignan et Lenormant, en comité de direction et s'était donné autorité absolue sur le journal. De quel droit ? Les cinq ne pouvant guère se réunir tous les jours, et en pratique ne pouvant guère s'entendre parce qu'ils étaient loin d'avoir sur tous les points les mêmes idées, se feraient représenter au journal par un rédacteur en chef qui ne rédigerait rien mais jugerait en dernier ressort quels articles seraient publiés ou ne le seraient pas dans *l'Univers*. Quel serait ce rédacteur omnipotent, on ne le disait pas—probablement on ne le savait pas encore,—et finalement on ne le trouverait jamais.

On était à la fin de 1844. Que s'était-il donc passé depuis un an ? Quels méfaits avait donc commis Louis Veillot pour qu'on méconnût son dévouement, son désintéressement, ses souffrances, la prison et l'amende pour la cause commune, et qu'on se crût autorisé à soustraire à son autorité le journal dont il avait fait depuis des années toute la valeur et l'influence, et qu'on se crût dispensé à son égard de la plus élémentaire honnêteté et loyauté ? Que s'était-il donc passé ?

Trois choses, qui expliquent tout l'inexplicable.

Il y avait d'abord que Montalembert, qui savait commander aux autres, n'avait jamais su se commander à lui-même, allant avec la même impétuosité de l'extrême sympathie à l'extrême antipathie, sans autre raison que le besoin naturel d'être dans l'excès. M. Bailly, qui avait beaucoup souffert de ces extrêmes variations, disait qu'il excellait à changer souvent d'idée fixe. A la tribune, son impres-

sionnabilité lui donnait le sens exact de ce qu'il pouvait dire et il y paraissait parfaitement maître de sa parole, n'y mettant de passion que ce qu'il en fallait pour émouvoir et entraîner. A sa table de travail, où d'ordinaire les autres hommes apportent plus de sérénité, de calme et de sens de la mesure, Montalembert, au contraire, se laissait emporter sans retenue par la passion ou "l'idée fixe du moment" ; il était rarement maître de sa plume à laquelle jusqu'à la fin de sa vie, hélas ! il permit les emportements les moins dignes de sa noblesse d'âme et les moins excusables chez un chrétien. Plus d'une fois, il avait glissé dans *l'Univers* de petits articles, non des plus inoffensifs, pour lesquels il avait dû subir dans les salons des remontrances sur "les violences de Louis Veillot", car alors on ne signait pas dans le journal. Mais il arriva qu'en 1844, Louis Veillot lui refusa de publier dans *l'Univers* la folie soudaine de Villemain et tous les détails de sa folie, beaucoup par pitié pour le malheureux auquel il était redevable d'une forte amende et d'un mois de prison, et aussi par compassion pour sa famille qui l'en avait fait prier. Il avait aussi refusé d'entamer avec *la Gazette*, rédigée par des catholiques, des polémiques dont il ne voyait pas l'opportunité, à un moment où toutes les forces et le zèle des catholiques devaient être tournés contre l'ennemi commun, et que Montalembert lui-même se félicita plus tard d'avoir évitées. Il avait évité d'attaquer nominativement certains évêques, comme l'eût voulu Montalembert, qui les trouvait trop bien avec le ministère. En le retenant, Louis Veillot n'avait eu en vue que le bien du journal et de ce qu'on appelait alors le parti catholique. C'était de l'indiscipline de la part d'un journal qui ne lui appartenait pas.

Il y avait encore que Montalembert s'était livré depuis peu à l'influence de l'abbé Dupanloup, avec l'emportement extrême de sa nature, et celui-ci en avait déjà fait son homme, et en ferait bientôt sa chose. C'était manifestement Dupanloup qui était au fond du comité de direction, lui aussi qui suggérait un rédacteur de sa façon, qui eût été un gant dans sa main ; et, pour rendre le succès plus certain, il avait poussé l'archevêque de Paris à faire contre *l'Univers* une sortie

malheureuse que, détrompé à temps, celui-ci fut heureux d'éviter. C'est le commencement de cette guerre de vilain, qui sera menée avec un acharnement égalé seulement par sa déloyauté contre Louis Veuillot et le journal catholique. Dupanloup apparaît tout entier dans cet incident tel qu'il sera jusqu'au Concile inclusivement.

Grand vicaire de l'archevêque de Paris, l'abbé Dupanloup s'était fait un grand renom comme éducateur et directeur d'âmes. Légitimiste en politique, gallican en religion, il était très répandu dans la haute société, qui honorait son ministère et le pénétrait à son insu de ses préjugés. Son cœur vaillant et généreux ne valait pas son esprit qui était moindre que sa volonté. Impétueux, autoritaire, très insinuant à la fois, et très persévérant, il était fait pour l'action—d'autres disent pour l'intrigue—et s'y jetait avec emportement, tête baissée, tout entier au bien qu'il voulait faire. Car il voulait toujours le bien : ce qu'il voulait, Dieu le voulait, et lui résister, c'était faire obstacle au bien et « mettre son salut en danger ». Or il était, et il voulait être partout, il était nécessairement le premier ; plus volontiers, il était tout, supprimant ceux qu'il ne dominait pas absolument. Tempérament oratoire de premier ordre, écrivain médiocre, nul en philosophie, très dépourvu en théologie, en histoire ecclésiastique et en droit canon, il lui manqua toute sa vie d'avoir fait un bon traité de l'Eglise, de n'avoir pas vu assez complètement celui de la justice, et de n'avoir pas un commentaire suffisant du huitième commandement de Dieu. Du reste prêtre très zélé, d'une grande piété, d'une très belle tenue, et d'une inflexible régularité, avec toutes ses lacunes, il eût pu exercer une influence bien autrement durable et féconde sur les catholiques de France, s'il eût rencontré auprès de lui un conseil, ou si le malheur de son tempérament n'eût empêché qu'il eût sous la main autre chose que des instruments.

C'est par Montalembert que l'abbé Dupanloup, hostile jusque-là au parti catholique et à toutes ses idées, y entra et fut mis de suite au premier rang. C'en était fait de l'unité des vues et de l'action. Il faudrait suivre le nouveau venu sur son terrain d'action ou se résigner à voir une partie des troupes, et même des chefs catholiques mili-

tants, se détacher du gros de l'armée ralliée avec tant de peine et de travail, marcher à sa suite avec Montalembert et dépenser plus d'ardeur et d'acharnement à combattre les soldats de l'Eglise que ses ennemis.

Louis Veillot reste au journal et le journal reste dans sa voie. Sa voie, c'était celle de l'Eglise romaine : en politique, le désintéressement de tout ce qui ne met en question ni les principes de la foi, ni les droits de l'Eglise et la liberté de son ministère, la franche et libre acceptation de l'état social, des institutions politiques et des lois civiles, en tout ce qui n'est pas incompatible avec la liberté des âmes, et l'action du pouvoir ecclésiastique, sans aucune alliance, si ce n'est contre les erreurs antisociales et antichrétiennes. En religion, la plus entière et la plus filiale docilité à toutes les directions du Saint-Siège, de quelque façon qu'elles soient connues. C'était le salut de la cause catholique et ce serait le salut du journal.

Je ne puis raconter ici toute cette longue histoire de la mission de Rossi à Rome, pour obtenir de la diplomatie pontificale des concessions qui humilieraient les catholiques militants, et leur feraient tomber les armes des mains. Quel eût été le sort du journal si redoutable aux politiciens, au pouvoir, si l'on eût pu y dénoncer une tendance sinon hostile, du moins suspecte aux idées romaines, si seulement il eût eu à sa tête un homme connu pour ses attaches politiques, ou plus ou moins compromis à Rome par des sympathies pour les erreurs libérales ou gallicanes ? Toute l'énergie et la diplomatie de Montalembert ne l'eussent pas défendu contre Lambruschini, le secrétaire d'Etat de Grégoire XVI, qui n'aimait ni Montalembert, ni les journaux.

La morale de cette histoire, c'est que, au témoignage de Montalembert lui-même, et du nonce à Paris, l'importance de *l'Univers* était telle alors, que tout blâme ou toute désapprobation même indirecte et implicite du Saint-Siège pour le journal, eût été, pour la cause catholique, un désastre plus irréparable que la condamnation ou le désaveu de Montalembert ou de Mgr Parisis, ou d'un autre évêque engagé dans la lutte et au tout premier rang.

Rome ne songea pas un instant—du moins pas le Pape—à molester le journal, dût quelquefois la diplomatie en être quelque peu ennuyée. Aussi, quand Grégoire XVI mourut, sans écouter les doléances des catholiques militants de France et d'ailleurs, qui avaient eu à se plaindre de ce qu'ils appelaient la faiblesse du Pontife, *l'Univers* fit à sa mémoire, par la plume de Louis Veillot, un glorieux linceul. Le nonce l'en remercia comme d'un grand service rendu au Saint-Siège. Louis Veillot n'avait pas songé à plaire ; il avait accompli au mieux de sa plume ce qu'il avait cru le devoir de sa foi de catholique et de sa piété filiale, et il avait voulu donner l'exemple qu'il estimait de tous le plus nécessaire aux catholiques dans les temps présents, celui de la dévotion et de la piété filiale envers le chef de l'Eglise, même lorsqu'il ne gouverne pas au gré de leur zèle et de leur courte sagesse la barque de Jésus-Christ. ¹

1—E. Veillot cite (T. II, p. 99), ce passage dont les catholiques de tous les temps et de tous les pays peuvent faire leur profit. Combien l'action des papes pourrait être bien autrement prompte et vigoureuse, s'ils étaient sûrs de l'appui unanime et sérieuse des catholiques !

« En effet, par quelle action hardie et unanime les catholiques ont-ils rassuré la prudence d'un vieillard et d'un père ? A Dieu ne plaise que nous laissions fléchir cette mémoire sainte sous le poids de nos pusillanimités. Si Grégoire XVI ne nous a point encouragés autant que nous le désirions, nous ne condamnerons point pour cela ses alarmes. Il y a eu parmi nous assez de cœurs timides pour qu'il ait cru sage de prier et d'attendre. Lorsqu'on parlait de combattre, que dut-il penser du grand nombre de ceux qui se taisaient, de ceux qui accusaient le zèle des autres, de ceux qui, à l'instant même où le pouvoir s'appesantissait sur les plus fidèles serviteurs de l'Eglise, lui tendaient la main et recevaient ses faveurs ? M. Rossi est-il le seul ambassadeur que le Saint-Siège ait été condamné à recevoir ? Ne lui a-t-on pas aussi dépêché Judas encore couvert du vêtement des Apôtres ? Heureux ceux qui dans le fond de leur âme n'ont rien à se reprocher ! Mais, quand il s'agit de l'influence que l'attitude générale des catholiques a pu exercer sur les résolutions du Père commun, nous sommes solidaires, et les lâches se distinguent à peine des traîtres. Nous l'avouons à nos ennemis, nous conseillons à nos amis de ne pas l'oublier. »

Dans une lettre à Montalembert qui, tout en le félicitant de cet article superbe, maintenait le reproche de faiblesse, il lui donne une belle leçon de

Ce que Louis Veillot fut pour Grégoire XVI, il le fut pour Pie IX non parce qu'il était Pie IX, mais parce qu'il était le pape ; il le fut pour Léon XIII, il le serait pour Pie X. Sa foi et son obéissance n'ont jamais discerné entre un pape et un autre pape, entre une direction et une autre direction. Vis-à-vis du pape, Vicaire de Jésus-Christ et Chef suprême de l'Eglise, il ne s'est jamais cru d'autre droit que celui de la plus humble soumission et de la plus fidèle obéissance. Ce n'est pas lui qui se fût épanché, en public ou privément, dans des correspondances plus ou moins secrètes, en critiques, en récriminations ou en murmures, parce que le Pape ne jugerait pas à propos de gouverner les affaires religieuses selon ses vues et ne lui semblerait pas tenir assez bon compte de son dévouement et de ses services. Quand il allait à Rome, ce n'était pas pour donner des conseils, mais pour en recevoir. S'il tenait à informer exactement là-bas sur les faits et gestes du journal, c'est qu'il se savait en butte à d'incessantes machinations pour le discréditer, lui et son œuvre. Rome une fois informée, il se tenait en paix, continuant son rude labeur, et sûr d'avoir en temps opportun la lumière et la protection nécessaires.

Sûrement, ce n'est pas par politique mais par conviction que Louis Veillot voulut que son journal fût en France le plus fidèle écho des idées romaines. Pour lui-même être catholique c'était d'abord avoir sur toutes choses les pensées de l'Eglise, et la pensée de l'Eglise bien claire et bien authentique, appliquée aux circonstances présentes, il l'attendait des lèvres de Pierre. Pour la France, il croyait que toutes ses infortunes et tous ses malheurs présents étaient le juste châtiement de l'indépendance et des libertés que s'étaient données ses docteurs, ses pasteurs et ses mattres vis-à-vis de la Chaire apostolique,

sagesse pratique et de sens catholique. « En ce qui concerne Rome, je ne crois pas qu'il nous appartienne de dire tout ce que nous pourrions penser dans un moment de défaite ou d'humeur. Eussions-nous vraiment à critiquer, le plus profond respect serait encore une règle de religion. Quelque disposé à trembler qu'on soit à Rome, je ne m'attends pas qu'on y tremble jamais devant nous, et nous y serons toujours plus forts par le respect que par la menace, » etc. *Ibid.*, p. 103.

et que pour la refaire ce qu'elle doit être sous peine de périr, la première des nations chrétiennes, il faut lui apprendre à demander à Pierre seul les paroles de vie qui sauvent les sociétés comme les individus.

Il comprenait aussi que ce serait le seul moyen de faire pratiquement l'unité d'esprit et l'unité d'action parmi les catholiques. D'où viendraient en effet à un journal catholique son autorité, son influence et son efficacité pour rallier les catholiques ? Du talent des hommes qui le rédigeraient ? Le talent n'est pas toujours une garantie suffisante : on l'avait bien vu au temps de *l'Avenir*. Il ne fallait pas recommencer l'expérience. Puis, les évêques souffriraient-ils volontiers l'influence sur les idées et l'action des catholiques d'un journal rédigé par un laïque, si catholique qu'il fût ? Ne verraient-ils pas dans l'action du journal un empiétement sur leurs droits, et dans l'indépendance relative, qui lui est nécessaire pour dire à temps le mot qu'exige la situation, une espèce de limite au pouvoir essentiel à leur état ? Plusieurs, les gallicans surtout, et il y en avait encore et parmi les plus illustres, le penseraient fortement. Or, on sait que les gallicans et les libéraux qui aiment à se donner de grandes libertés vis-à-vis du pouvoir suprême de l'Eglise, n'entendent pas concéder facilement aux autres les libertés légitimes, même les plus nécessaires, et s'ils ont d'extrêmes complaisances pour le pouvoir civil, ils ont, par contre, d'extrêmes sévérités et des exigences despotiques pour les fidèles laïques qui mettent spontanément leur talent et leur influence au service public de l'Eglise. Un journal catholique rédigé par un laïque, pour rallier les catholiques et ne pas succomber sous l'hostilité des évêques en mal de gallicanisme, devrait être couvert et garanti par une autorité qui inspire aux premiers la confiance et aux autres le respect.

Quelle serait cette autorité ? Celle d'un évêque ? Mais la juridiction de l'évêque est limitée à un diocèse, et le journal, lui, ne l'est pas ; il est parfois plus répandu et peut exercer une action plus profonde dans les autres diocèses que dans celui où il s'imprime. Celle de l'épiscopat ? Hélas ! en France il y avait un très grand nombre

d'évêques très dignes, plusieurs très méritants, mais depuis longtemps il n'y avait pas d'épiscopat. Il n'y avait pas entre cette multitude d'évêques unanimité de vues et de pensées, sauf sur les points nettement définis de dogme et de morale. Ce qui était vérité à Reims et à Lyon était erreur à Paris et à Besançon, et réciproquement. Pour être vrai partout, catholique partout, le journal devait refléter toujours la pensée de l'autorité qui ne connaît pas de limite et ne peut se contredire nulle part : celle de l'Evêque des évêques, et ainsi il serait partout et toujours sous sa protection.

Non seulement Louis Veillot se préoccupait d'être toujours l'écho fidèle de la pensée romaine ; mais il aspirait de toute son âme, par amour pour l'Eglise et pour le Pape, par amour aussi pour son pays, à tourner le plus possible les cœurs et les esprits vers Rome. Toute campagne menée contre les erreurs et tendances gallicanes ou séparatistes qu'il ne pouvait pas, lui laïque, entreprendre lui-même, trouvait son journal ouvert et y recevait le plus généreux appui ; toute croisade pour développer l'amour de la sainte Eglise romaine et la dévotion au Pape, il la secondait et la prêchait avec enthousiasme. Comment le Pape n'aurait-il pas aimé et protégé le journal fidèle et dévoué, qui se faisait le défenseur intrépide de toutes les vérités de la foi, le plus puissant propagateur en France et dans le monde entier des idées romaines ? Comment eût-il laissé briser entre ses mains un instrument si précieux, et d'autant plus efficace, qu'il travaillait de lui-même par pur zèle, et par pur dévouement, à faire de jour en jour plus étroite cette concentration des catholiques autour du Chef suprême de l'Eglise, qui était la grande nécessité des temps présents et assurerait pour l'heure des grandes luttes l'unité d'esprit et l'unité d'action ?

C'est ainsi que Louis Veillot mérita cette encyclique *Inter multiplices*, qui est la bulle d'or du journalisme catholique laïque et consacre son droit au service public de l'Eglise. C'est parce que, fidèle à son programme, il fut toujours catholique avant tout et sincèrement dévoué à toutes les idées et les directions romaines, que Rome lui resta fidèle et résista à toutes les intrigues et à toutes

les pressions politiques et épiscopales pour obtenir, sinon la suppression, au moins le désaveu du journal, au bénéfice de politiciens oppresseurs de la conscience catholique ou de prélats anxieux de rester en terre gallicane. Mais, encore une fois, ce n'était pas chez lui politique ou diplomatie : c'était le besoin de sa foi entière, dévouée et pratique, qui attendait toute lumière de l'Eglise, et dans l'Eglise, du Pape qui est le docteur universel et enseigne toute vérité au nom de Jésus, quel que soit son caractère et qu'il s'appelle Grégoire, Pie ou Léon. ¹

N'eût-il fait qu'obtenir cette charte pontificale du journalisme catholique, et leur donner la gloire d'avoir eu pendant tant d'années le premier journal français par le mérite littéraire et le premier journal catholique du monde, les catholiques de France auraient une raison suffisante de témoigner leur reconnaissance à Louis Veillot et de célébrer unanimement son centenaire.

Mais leur convient-il d'oublier et de taire les services immenses et longtemps trop méconnus que le grand journaliste leur a rendus, par son journal d'abord, et par toutes ses œuvres ? Je puis à peine les énumérer à la fin de cette trop longue causerie.

Et d'abord, il a été avec Montalembert, et autant que lui, si non plus que lui, l'âme de la grande et glorieuse campagne catholique pour la liberté de l'enseignement sous la monarchie de Juillet. Non seulement Louis Veillot y a été pour sa très grande part par ses brochures et l'action vigoureuse et incessante de son journal, mais il y a été plus encore par son heureuse influence sur Montalembert. Personne ne l'a mieux secondé et encouragé aux heures difficiles. Personne ne l'a autant glorifié, même lorsqu'il en recevait les plus dures paroles et les plus injustes traitements, et n'a plus contribué au retentissement de sa parole. Et il faut bien dire que si Monta-

1.—Le premier évêque de Nicolet se trouvant à une audience de Léon XIII, le Pape lui raconta la défection d'un écrivain catholique, et que vainement il avait fait prier un journaliste catholique de Paris de s'entremettre auprès de lui. " Ah ! dit le Pape, si le vieux Veillot avait été là, je n'aurais eu qu'un mot à dire et deux jours après il aurait été à mes pieds ! "

lembert ne se fût pas mis tout entier sous une autre influence, la loi de 1850, gagnée non par ceux qui l'ont faite, mais par ceux qui avaient fait la campagne, au lieu d'être une loi de semi-servitude, eût pu être une loi de parfaite liberté.

Un autre service que Louis Veillot a rendu aux catholiques de son temps, ç'a été de leur apprendre à faire face à tous les ennemis en déployant fièrement leur drapeau. Il leur a montré à être fiers de leur foi, à s'en glorifier devant l'ennemi, et à réclamer pour elle le respect. Il leur a appris que dans la guerre des idées, comme dans la guerre politique, le succès est aux forts et aux courageux qui ne se contentent pas de défendre et de couvrir toutes leurs positions, mais ne craignent pas de faire des sorties vigoureuses et d'attaquer les positions de l'ennemi. Personne autant que lui n'a glorifié la foi catholique, personne non plus n'a humilié et flagellé davantage toutes les sottises et toutes les impiétés qui osaient s'élever contre le Christ et son Eglise. Et finalement, aucun catholique de son temps n'a réussi à gagner plus complètement l'estime et l'admiration des ennemis de l'Eglise eux-mêmes. Quand Veillot commença sa collaboration à *l'Univers*, il était entendu que le catholicisme authentique et intégral n'avait pas le droit de se montrer en public, si ce n'est en chaire et peut-être à la tribune avec Montalembert. Le respect était dû à l'impiété ; la raillerie, le persiflage et le mépris étaient dus à la religion, si ce n'est peut-être à la religion sentimentale, sonore et vide de Chateaubriand. Par la croisade qu'il fit toute sa vie contre toutes les impiétés qui s'attaquaient à la foi, par le nombre infini des impies et des sots que sa verve indignée jeta en pâture à la raillerie française, il inspira aux incroyants une crainte salutaire qui fut un commencement de respect.

Il veut ensuite prouver que le catholicisme est une source d'inspirations supérieures dans les âmes qui en vivent, et les élève, même les plus humbles naturellement, à une beauté idéale que les lettres humaines n'ont jamais connue si ce n'est dans l'histoire des saints.

On a dit que Chateaubriand a dépaganisé la littérature moderne et l'a christianisée. Chateaubriand était trop peu chrétien lui-même

pour créer la littérature catholique, et jusqu'ici les premiers et les plus beaux modèles de la littérature vraiment catholique sont dans les œuvres de Louis Veuillot. ¹

Pour qui sait l'influence immense de la littérature sur les idées et sur les mœurs, qui ne comprendra quel immense service Louis Veuillot a rendu aux catholiques de langue française, montrant aux littérateurs catholiques ce qu'ils peuvent tirer d'inspirations et de beautés supérieures du catholicisme ? Il a porté le dernier coup à cette hérésie littéraire, qui faisait de la littérature un champ réservé d'où les sentiments les plus nobles et les plus élevés de l'âme chrétienne sont exclus, et montré quelle poésie et quelle beauté idéale la foi donne aux vies les plus ordinaires et dans toutes les conditions de la société.

Il est vrai que les catholiques ne peuvent pas s'enorgueillir des palmes académiques qu'il n'a jamais reçues. Mais il est de ceux en petit nombre à qui ne manque pas l'Académie, mais qui manquent à l'Académie. L'Académie se fût honorée de le recevoir, mais lui ne se fût pas cru honoré d'y être admis : il se serait demandé en quoi il avait pu déchoir et démériter du catholicisme pur et sans aucun alliage, pour cueillir des sympathies et des couronnes dans un tel milieu. Il ne pouvait être où il allait que le symbole vivant de la vérité intégrale et de la foi sans atténuation qui n'y sont pas reçues avec faveur.

En guise de palmes académiques, il leur a légué ce que l'Académie avait perdu depuis le grand siècle et ce qu'elle eût été empêchée de retrouver : une langue vraiment française et vraiment chrétienne. Il disait aux jeunes littérateurs, dans un de ses premiers ouvrages, que leur devoir, et leur mission, était de se rendre maîtres de cette belle langue française catholique et chrétienne depuis le grand siècle et de lui donner un nouveau baptême. Personne n'a fait plus que lui pour renouveler la langue française et lui rendre avec la préci-

1.—Je ne parle pas, bien entendu, des ouvrages qui traitent *ex professo* de religion.

sion, la netteté et la gravité de la langue classique, l'aisance, la vivacité et la grâce des âges précédents. Personne, non plus, n'a fait autant que lui pour baptiser à nouveau la langue française et en faire le véhicule des idées chrétiennes et catholiques.

Ai-je fini d'énumérer les services rendus par Louis Veillot aux catholiques de France ? Non.

Il a, autant que qui que ce soit en France, combattu le gallicanisme sous toutes ses formes, et c'est peut-être lui qui a le plus fait pour le dépopulariser. Il a combattu, et avec quelle énergie ! cette hérésie moderne qui est le fléau des pays catholiques et qui fait du catholique un homme à conscience amphibie, vivant du surnaturel dans sa vie privée, vivant de rationalisme et de naturalisme dans sa vie publique, donnant à Dieu et à l'Eglise le plein domaine de tous ses actes privés, lui soustrayant au nom de la liberté tous les actes de vie politique même les plus importants.

Enfin et surtout, personne n'a plus travaillé et plus efficacement à accroître la foi et la dévotion au Pape et au Saint-Siège qui allait être dans la grande crise de l'heure présente le salut de la France. Ce service, si quelques-uns ont encore quelque peine à le pardonner, personne ne le conteste. Et c'est celui qui le rangera avec de Maistre parmi les laïques qui ont mérité davantage de la France catholique et de l'Eglise romaine.

Raphaël GERVAIS.

LES MAUVAIS YEUX ¹

C'est dans leur sens tout-à-fait propre et physique, sans aucune interprétation figurée ou philosophique, que je prends les mots composant le titre que l'on vient de lire. L'œil, cet admirable instrument d'optique sur le modèle duquel sont construits tous ceux que l'homme a imaginés, comporte chez certaines personnes des malformations qui troublent et altèrent son fonctionnement, et ne lui permettent dans ce cas de rendre que partiellement les services pour lesquels il a été créé.

C'est de ces malformations, dont l'importance et l'incommodité peuvent aller jusqu'à constituer une véritable infirmité, que je me propose de faire ici l'étude, rapidement sans doute, mais sans omettre cependant les points essentiels par lesquels la science en explique la production. Je ne doute pas qu'une personne obligée à porter constamment des verres pour corriger sa myopie, ou qui commence à sentir les premières atteintes de la presbytie, ne trouve intérêt et profit à connaître exactement, à la lumière de la physique et de la physiologie, la cause du fonctionnement défectueux de ses yeux.

Quelques mots préalables sur la constitution de l'œil bien conformed et sur le mécanisme de la vision normale sont nécessaires pour

1.—Un savant aussi modeste qu'érudit, dont les travaux de vulgarisation scientifique font depuis assez longtemps les délices des lecteurs du *Cosmos*, a bien voulu, malgré la faiblesse de sa santé, nous promettre sa collaboration intermittente. C'est une excellente aubaine pour la *Nouvelle-France*, qui, dès ses débuts, a été honorée des sympathies et de l'encouragement de plusieurs savants catholiques de l'ancienne mère-patrie. Le procédé de M. Acloque, car c'est de cet écrivain distingué qu'il s'agit, pour être éminemment didactique, n'en est pas moins attrayant. La qualité maîtresse de son style, c'est la clarté et la précision. L'article que nous publions dans cette livraison de la revue en est une preuve éclatante. Même les « mauvais yeux » y voient clair, car tout y est limpide et transparent comme le cristal de roche.

comprendre les anomalies de l'organe et de sa fonction. Essentiellement l'œil consiste en une chambre noire, possédant à sa partie antérieure une membrane transparente (la *cornée*), par laquelle se fait dans l'intérieur l'admission des rayons lumineux, et à sa partie postérieure une *rétine* où viennent se peindre les images des objets éclairés. Les rayons provenant de ces objets, et qui pénètrent dans l'œil par la cornée, trouvent sur leur passage d'abord une lentille biconvexe (le *cristallin*), puis un milieu liquide épais (*humeur vitrée*), qui ont pour rôle de les dévier, de les briser de manière à les diriger convenablement vers le point de la rétine où doit se former l'image.

C'est, vous le voyez, à peu près la structure d'un appareil photographique : le cristallin correspond à l'objectif, la partie occupée par l'humeur vitrée est la chambre noire, et la rétine représente le verre dépoli ou la plaque sensible.

Pour fonctionner, tout appareil photographique doit être conçu de manière à permettre une mise au point, c'est-à-dire la formation aussi nette que possible, sur l'écran ou la plaque, des objets que l'on veut photographier, et cela quelle que soit la distance de ces objets. Ce but est obtenu en donnant à la chambre noire la faculté de s'allonger ou de se raccourcir, de façon à augmenter ou à diminuer l'écartement qui sépare l'objectif de la plaque sensible.

De même l'œil, suivant qu'il veut percevoir des objets lointains ou des objets rapprochés, est astreint à une mise au point ; mais cette indispensable *accommodation* ne se fait pas de la même manière que dans l'appareil photographique, parce que le diamètre du globe oculaire demeure inflexiblement invariable, et que la distance qui sépare le cristallin de la rétine ne peut être modifiée.

Le Créateur a donné au problème une autre solution, plus simple, plus rapide, et qui, soit dit en passant, est au-dessus des moyens de l'homme. Le cristallin, ne pouvant ni s'avancer vers la rétine ni s'en écarter, a reçu en échange la faculté de se renfler ou de s'aplatir, de manière à obtenir instantanément le brisement suivant l'angle convenable des rayons lumineux.

L'œil dans lequel la distance entre le cristallin et la rétine est normale, et où le cristallin joue régulièrement suivant l'éloignement des objets, est dit *emmétrope*. Voici comment il fonctionne :

Si les corps à percevoir sont situés au delà d'une distance de 60 mètres jusqu'à l'infini, c'est-à-dire jusqu'au point où ils cessent d'être assez éclairés pour rester perceptibles, les muscles qui font agir le cristallin dans son travail d'accommodation (*muscles ciliaires*) demeurent relâchés, et la lentille, abandonnée à elle-même, est à son maximum d'aplatissement. Au repos, donc, l'œil emmétrope est, par le degré naturel de convexité de son cristallin, normalement accommodé pour la vision aux grandes distances.

S'il s'agit maintenant de percevoir des objets de plus en plus rapprochés, en deçà d'une distance de 60 mètres, comme, en vertu des lois de l'optique, l'image de ces objets tend à se peindre d'autant plus en arrière de la rétine qu'ils sont moins distants, le cristallin, obéissant aux muscles ciliaires, est soumis à un travail d'accommodation destiné à maintenir toujours l'image sur la rétine. Pour cela, il bombe de plus en plus sa face antérieure, ou, en termes de physique, il augmente sa convergence.

Mais cette augmentation de la convergence du cristallin a une limite ; un moment arrive où la face antérieure de la lentille ne peut plus bomber davantage. Dès lors l'image des objets très rapprochés, dont la perception ne pourrait se faire que par une plus grande accommodation du cristallin, se forme en arrière de la rétine, et devient confuse et flottante. Chez l'homme adulte normal, la distance en deçà de laquelle les objets cessent d'être vus nettement est d'environ 15 centimètres.

En résumé, l'œil emmétrope n'accommoder pas pour la vision au delà de 60 mètres jusqu'à l'infini, accommode de plus en plus fortement entre 60 mètres et 15 centimètres, ne peut plus accommoder en deçà de 15 centimètres. Le point à partir duquel cet œil commence à accommoder constitue le *punctum remotum* ; il est théoriquement à l'infini, pratiquement à 60 mètres ; le point à partir duquel le cristallin ne peut plus accommoder est le *punctum proximum*. Ce

point qui marque la limite de la vision distincte est en même temps celui qui indique la distance de la plus parfaite vision : c'est en effet à cette distance que les objets forment sur la rétine l'image la plus grande et la plus éclairée.†

Voilà pour l'œil normal ou emmétrope : ce qui vient d'en être dit va nous permettre de comprendre très aisément l'origine et la cause des principales anomalies optiques de l'appareil visuel, qui sont au nombre de quatre : l'*hypermétropie*, la *myopie*, la *presbytie*, l'*astigmatisme*.

On nomme œil hypermétrope celui qui est ainsi constitué que l'image des objets situés à une distance supérieure à 60 mètres, au lieu de tomber exactement sur la rétine comme dans l'œil normal, s'y forme plus ou moins en arrière de cet organe. Cette défectuosité reconnaît deux causes : ou bien le globe oculaire est écrasé dans le sens antéro-postérieur, et son diamètre dans ce sens est plus court que celui de l'œil normal ; ou bien, ce diamètre étant normal, le cristallin est trop aplati à l'état de repos, et présente ce qu'on nomme en physique une trop grande distance focale.

Dans un cas comme dans l'autre, l'image doit être reportée en avant au niveau de la rétine, et pour cela les muscles ciliaires doivent entrer en jeu pour faire bomber le cristallin et augmenter la convergence des rayons lumineux. L'œil hypermétrope est donc astreint à accommoder pour distinguer les objets situés à des distances où l'œil normal les voit nettement sans accommodation.

Mais on conçoit facilement que si le cristallin est déjà obligé d'augmenter sa convergence pour des distances situées entre 60 mètres et l'infini, la limite maxima de cet accroissement de convergence sera plus rapidement atteinte que dans l'œil emmétrope, et que par suite le *punctum proximum* sera toujours plus éloigné que pour l'œil normal.

L'hypermétrope se trouve donc, bien que pour des causes différentes, dans le même cas que le presbyte, dont il va être parlé ; il doit comme lui, pour corriger la défectuosité de ses yeux, porter des lunettes à verres biconvexes, qui, suppléant à l'insuffisance du cristallin, aug-

mentent la convergence des rayons lumineux et ramènent le *punctum proximum* à la distance normale. Ces lunettes ne lui sont pas indispensables pour la vision des objets éloignés, mais même dans ce cas elles sont utiles parce qu'elles suppriment la fatigue d'une permanente accommodation.

La myopie est en quelque sorte la contre-partie de l'hypermétropie : aussi l'œil myope est-il encore scientifiquement désigné sous le nom d'œil *brachymétrope*. Elle est due à une malformation qui, par une trop grande convergence des rayons lumineux, fait tomber les images des objets non plus en arrière de la rétine, mais en avant.

Comme l'hypermétropie, elle reconnaît deux causes différentes : ou bien, le cristallin étant normalement courbé, le diamètre antéro-postérieur du globe oculaire est trop long, et par suite la distance entre le cristallin et la rétine trop grande ;—ou bien, ce diamètre ayant une longueur convenable, c'est le cristallin qui est au repos trop bombé, trop convergent.

Dans le premier cas, la myopie est dite *axile* ; dans le second cas, c'est la myopie *de courbure*. L'œil myope paraît généralement plus globuleux, plus renflé en avant que l'œil normal.

Le résultat de cette défectuosité de l'appareil optique, qu'elle soit due à un trop grand diamètre du globe oculaire ou à une trop forte convergence du cristallin, est de rapprocher plus ou moins considérablement en deçà de la limite normale le *punctum remotum*, c'est-à-dire la distance où commence sans accommodation la vision nette des objets éloignés. Chez certaines personnes, cette distance peut s'abaisser au-dessous de 10 centimètres (tandis, je le répète, qu'elle est à 60 mètres pour l'œil normal).

En revanche et comme conséquence, la faculté d'accommodation du cristallin, obligé à moins de convergence, est portée à un plus haut degré, et par suite le *punctum proximum* se trouve toujours bien plus rapproché que celui de l'œil emmétrope. La vision nette des objets faiblement distants se fait donc très près de l'œil, et c'est pourquoi le myope ne peut lire ou écrire que le nez sur le papier.

Pour corriger cette défectuosité, et pour éloigner le *punctum*

proximum à une distance plus ou moins normale, il est nécessaire de porter des lunettes à verres biconcaves, ayant la propriété de faire diverger les rayons lumineux. Ces verres sont construits de manière à former une image virtuelle des objets qui tombe juste au *punctum remotum*, et c'est cette image que l'œil myope regarde en accommodant dans l'intervalle compris entre son *punctum remotum* et son *punctum proximum*.

Depuis quelques années la chirurgie intervient pour la guérison des fortes myopies par l'extirpation pure et simple du cristallin. Les milieux réfringents de l'œil perdent ainsi leur convergence exagérée, et à la suite de cette opération le myope devient ordinairement hypermétrope.

La presbytie ressemble dans ses conséquences à l'hypermétropie, et est due aussi à une insuffisante convergence des milieux réfringents de l'œil, qui fait tomber en arrière de la rétine l'image des objets rapprochés ; il y a cependant entre l'une et l'autre une différence essentielle. Tandis, en effet, que l'hypermétropie est due à une malformation congénitale de l'œil, la presbytie est une véritable affection qui n'apparaît qu'à un certain âge, et qui se développe à mesure que vieillit la personne qui en est atteinte.

De là le nom qui a été donné : du grec *presbus*, vieillard. Sa cause réside d'une part dans la fatigue des muscles ciliaires, qui perdent peu à peu leur contractilité, et d'autre part dans la diminution progressive de l'élasticité de la substance même du cristallin. Ces deux raisons réunies font que le pouvoir accommodateur s'affaiblit peu à peu, et comme conséquence le point de la vision nette des objets rapprochés, le *punctum proximum*, se trouve de plus en plus distant de l'œil.

Ce point, qui est à environ 10 centimètres dans l'enfance, s'éloigne, chez les presbytes, à 25 centim. vers l'âge de quarante ans, à 50 centim. à l'âge de cinquante ans ; il peut être à 1 mètre à 60 ans, et à 70 ans le cristallin devient totalement incapable d'accommoder. Cet éloignement du *punctum proximum* entraîne, on le conçoit aisément, un affaiblissement dans la netteté de la vision, car il est

évident que plus les objets sont distants, moins l'image qu'ils donnent sur la rétine est grande et éclairée ; leurs contours deviennent par suite flottants, et leurs détails trop fins ne sont plus perçus.

La correction de la presbytie, en vue de ramener le *punctum proximum* à la distance normale d'environ 20 centimètres, se fait, comme celle de l'hypermétropie, par des lunettes à verres biconvexes. A l'inverse du myope, qui a un besoin constant de ses verres et les place à une faible distance de la cornée, le presbyte porte ses lunettes sur l'extrémité du nez ; elles ne lui servent en effet que pour la vision des objets rapprochés, notamment pour la lecture, et il regarde par-dessus les objets éloignés, toujours bien perceptibles pour lui sans accommodation.

Je ne dirai que quelques mots de l'astigmatisme, qui reconnaît plusieurs causes, parmi lesquelles la plus fréquente est la courbure inégale de la surface de la cornée, comme si cette surface avait été comprimée. De cette malformation il résulte que les différents rayons partis du même point d'une source lumineuse ou d'un objet éclairé ne convergent pas tous au même endroit dans l'œil : la correction se fait par des verres découpés verticalement dans un cylindre. Une autre forme d'astigmatisme est due au manque d'homogénéité des milieux réfringents de l'œil, en particulier du cristallin ; ce défaut provoque la formation d'images multiples des objets extérieurs, et est malheureusement sans remède.

Malgré ses déficiences individuelles, l'œil n'en reste pas moins l'incomparable merveille dont Newton disait : " Celui qui a fait l'œil pouvait-il ignorer les lois de l'optique ? " Celui qui a fait l'œil a aussi créé l'optique et ses lois.

A. ACLOQUE.

L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE ET LE SILLONNISME ¹

L'Église ne se contente pas de manifester l'intérêt qu'elle porte au peuple par son zèle à promouvoir les œuvres sociales ; elle le manifeste encore par sa promptitude à dénoncer les faux amis des classes ouvrières, sous quelque masque qu'ils se dissimulent.

Rien ne lui donne le change ; rien ne surprend sa vigilance ; si elle se refuse à suivre l'observateur implacable qui déclare la guerre de classes un fait tragique mais fatal, auquel il n'est qu'un palliatif : la *résistance capitaliste* ; si elle condamne comme une utopie criminelle le socialisme, qui cherche à accaparer les unions syndicalistes pour les transformer en foyers d'athéisme et en instruments de la plus odieuse tyrannie dont notre terre aurait encore été témoin ; elle n'en réproouve pas avec moins de fermeté les illuminés, les pseudo-mystiques, qui, sous prétexte de construire une cité idéale, préparent aux travailleurs de funestes déceptions. C'est à ce titre surtout que les Sillonistes attirèrent récemment son attention. Qu'on n'accuse pas Pie X de dureté aveugle. Pas plus que leurs admirateurs, le Pape n'hésita à reconnaître dans nos jeunes réformistes des « âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires, animées du plus noble enthousiasme pour le bien. » Elle était généreuse entre toutes, et chrétiennement généreuse, semble-t-il, l'âme du fondateur du *Sillon*. M. Marc Sangnier, en effet, ne disait-il pas hautement son dessein de rendre le Christ à la Démocratie, de faire éciater aux yeux des plus prévenus la merveilleuse force sociale du Christianisme ? Ne se proposait-il pas de faire de ses cercles d'études des sortes de séminaires où se prépareraient, non seulement des jeunes chrétiens, forts contre les séductions du monde, mais des apôtres pour le peuple, foyers

1.—L'article que nous publions ici est un chapitre emprunté d'avance au livre que le Rév. Père M. Tamisier, S. J., vient d'écrire, et qui paraîtra prochainement chez l'éditeur P. Lethielleux, à Paris.—RÉD.

rayonnants, qui attireraient tout à eux, qui seraient conquérants, en quelque endroit que la Providence les placerait, à l'atelier, dans leur famille, au milieu de leurs camarades ?

¶ Il est vrai, les vocables sonores de liberté, d'égalité, de fraternité, de dignité humaine, on ne les surprenait pas moins souvent sur ses lèvres que sur celles d'un Jaurès ou d'un Buisson ; il paraissait leur attribuer, lui aussi, je ne sais quelle vertu magique de relèvement et de transformation ; il ne critiquait pas moins vertement que le plus hardi unifié les vices de notre régime capitaliste ; il ne demandait pas moins clairement l'émancipation de l'ouvrier au triple point de vue politique, économique, intellectuel ; il ne reculait pas même devant le transfert de l'autorité politique au prolétariat. Toutefois, sa ressemblance avec les promoteurs du mouvement socialiste était de pure surface ; une divergence intime persistait entre eux.

Si M. Marc Sangnier professait une sorte de culte pour la liberté, l'égalité et la fraternité, ce n'était pas, tout au moins pas uniquement parce que la Révolution en avait fait ses idées-mères ; c'était parce qu'elles formaient le fond du Christianisme, parce qu'elles étaient les sublimes promesses apportées à la terre par le Christ. C'était parce que cette cité parfaitement libre, objet de ses rêves, il lui semblait que Celui-là l'avait rêvée le premier, qui avait voulu faire de ses disciples une famille de frères, où la loi presque unique devait être de s'aimer les uns les autres, où la recherche des dignités était condamnée comme un vice pharisaïque, où l'autorité n'était présentée que comme un moyen de mieux servir les membres de la communauté ; où les petits et les ignorants étaient appelés à partager avec les plus savants et les plus hauts personnages la même Eucharistie, « le banquet le plus démocratique de tous. »

Non certes, pour M. Marc Sangnier, le Christianisme n'était pas une chanson vieillie : il était la réalité éternellement jeune, la vérité libératrice, hors de laquelle la Démocratie ne pouvait être que ce qu'en faisaient précisément nos révolutionnaires antichrétiens : une duperie et un mensonge. A ses jeunes collaborateurs il ne commençait pas par instiller la haine du catholicisme traditionnel ; il ne leur

proposait pas pour but la libération du joug de toute religion positive : au contraire, il voulait que leur grande force fût le surnaturel amour de Jésus-Christ, et qu'ils vinssent sans cesse s'approvisionner d'énergie à la source des sacrements. Et cela à cause même de la grandeur et de la difficulté du but à atteindre. Quel but sublime, en effet ! C'était à la création d'une cité nouvelle qu'il les invitait à se dépenser, c'était à réaliser la Démocratie, c'est-à-dire, le plus haut degré d'indépendance possible à l'homme vivant en société, degré d'indépendance qui lui permettrait de mener une vie autonome, consciente, conforme en un mot à sa dignité d'être raisonnable, d'enfant de Dieu et de racheté de Jésus-Christ. Or ce n'était pas sur de simples textes législatifs, ce n'était pas sur un parchemin portant écrite la déclaration des Droits de l'homme, qu'une pareille cité se dresserait. Pour être autre chose qu'un édifice branlant, destiné à devenir la proie du premier ouragan venu, il fallait l'asseoir sur la conscience de chaque citoyen, sur cette conscience éclairée et agrandie, dépouillée de l'égoïsme individuel, arrachée à l'étroitesse des intérêts privés, ennoblie par l'amour des intérêts de la profession et de la nation, ¹ prête par conséquent à porter les responsabilités les plus graves. On ne pourrait rejeter le corset de fer dans lequel l'Etat actuel nous étouffe que si, la conscience et la responsabilité civique de chacun étant portées au maximum, « l'âme nationale se trouvait concentrée en quelque sorte tout entière dans chaque citoyen » ; les citoyens ne pourraient participer effectivement à l'élaboration des lois et celles-ci ne seraient sauvegardées qu'autant

1—Voire de l'humanité entière. Car, comme le note l'Encyclique de Pie X, l'horizon du *Sillon* ne s'arrêtait pas aux frontières de la patrie ; il s'étendait à tous les hommes jusqu'aux confins du monde ; ce n'était pas seulement une nation, pas seulement une profession : c'était l'humanité qu'il ambitionnait d'élever en élargissant le cœur humain par l'amour du bien commun « embrassant tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes, tous les hommes. » C'était la Démocratie universelle, qu'il aspirait à fonder, une Démocratie où l'application intégrale de la célèbre trilogie liberté, égalité, fraternité réaliserait enfin l'idéal de la *Dignité humaine*.

« qu'elles seraient l'expression vivante de la pensée et de la conscience nationale ; le pouvoir social ne pourrait cesser de reposer sur le bon plaisir d'une minorité que si l'opinion publique, nouveau point d'appui, était avertie et fidèle, et ne risquait plus de sanctionner des injustices, comme celles dont d'audacieux meneurs la font aujourd'hui complice. D'un mot, la Démocratie ne serait vraiment fondée dans l'initiative, la liberté, l'égalité et la fraternité, que si chaque citoyen avait une âme en quelque sorte royale, une conscience à la hauteur de ses responsabilités.

Qu'on fût loin de trouver de pareilles assises morales dans notre monde contemporain, rongé par l'égoïsme et la luxure, ce n'était que trop clair. Il s'agissait donc de les créer. Il s'agissait de faire circuler à travers les masses profondes du peuple un large courant de générosité et de dévouement ; il s'agissait d'y former des consciences, capables de supporter le merveilleux édifice d'une démocratie complètement émancipée.

Dans cette noble entreprise quel meilleur auxiliaire que le Christianisme, lequel, par sa doctrine sur le salut individuel et l'avènement du règne de Dieu, supprime le conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général en unissant ou plutôt en identifiant ces deux intérêts ?

Aussi les sillonnistes avouaient-ils faire le plus grand cas du christianisme, et tout d'abord de ce christianisme intégral, qui s'appelle le catholicisme. Catholiques, ils l'étaient certes par leur baptême et par la fidélité aux traditions de la fille aînée de l'Eglise ; ils l'étaient devenus davantage encore, en découvrant dans la bonne nouvelle annoncée par le Christ la source de leurs idées émancipatrices : ils s'attachaient maintenant au catholicisme de toute leur ferveur pour la cité de leurs désirs, puisqu'ils y rencontraient le secours indispensable que réclamait sa construction.

En fallait-il davantage pour les recommander sinon à la protection (qu'ils ne demandaient pas), du moins à la bienveillance et aux encouragements des chefs de la hiérarchie ecclésiastique ?

Cependant plus la jeune avant-garde voyait grossir ses rangs et son action s'étendre, plus les évêques se divisaient sur la conduite à

tenir à son égard. Ce n'est pas qu'ils doutassent de la sincérité de la foi des sillonnistes ; mais la similitude de leur langage et de leurs rêves, avec le langage et le rêve des socialistes les plus avancés ne donnait-elle pas à penser que, eux aussi, sans qu'ils s'en doutassent peut-être, avaient été infectés par le bacille de la Révolution, qui ne laisse inviolée aucune portion de l'atmosphère moderne ?

D'où venait, par exemple, leur persistance à proclamer que le *Sillon* était un mouvement laïque et autonome, que ses jeunes adhérents étaient des disciples *conscients* du Christ, non des instruments inconsciemment obéissants entre les mains des hommes, bien décidés à ne pas faire figure de captifs, de forçats, de troupeau docile, suivant sans comprendre, mais bien de libres défenseurs d'une doctrine librement acceptée, se formant eux-mêmes pour agir par eux-mêmes, tirant de leur propre fonds ; rêvant d'efforts, d'initiative, de travail viril et libre ?

D'où venait leur opposition à l'ingérence du magistère clérical dans leur action, leurs méthodes, leurs œuvres, leurs écrits ? L'inquiétude n'était-elle pas légitime relativement à ces cercles d'études, où il n'y avait ni maîtres, ni élèves, mais simplement de braves camarades, qui mettaient en commun ce que chacun pouvait avoir acquis, où il n'était pas question d'imposer à des esprits dociles l'intangible résultat du travail intellectuel de quelques théoriciens ; mais d'étudier, d'observer, d'apporter tous ensemble ses idées et ses expériences, et, grâce à cette collaboration, de découvrir des lois et de les faire aboutir ; où les prêtres n'étaient admis que s'ils étaient animés « du même esprit de sincère et franche camaraderie, que s'ils avaient bien soin de ne jamais imposer leurs bons offices, de ne pas incommoder par un zèle indiscret, de toujours respecter la liberté du travail personnel ; de ne donner que les conseils qu'on leur demanderait ; de ne pas se considérer enfin comme des maîtres, mais bien plutôt comme des amis et des auxiliaires. »

Non moins que leur méthode, les notions que professaient les jeunes réformateurs sur l'autorité, l'égalité, la fraternité, devenaient inquiétantes. A les lire ou entendre en certaines circonstances on se

rassurait complètement. Ils avouaient tout uniment que l'autorité, y compris celle du peuple, était une émanation du Christ et de Dieu ; loin de soutenir que la Démocratie la supprimait, ils affirmaient qu'elle la consolidait. Mais comment ? Ah ! c'est que l'autorité démocratique ne s'appuie pas sur la force brutale, comme l'autorité monarchique : elle est enracinée dans le consentement universel ; elle se dégage d'une opinion publique mieux consentie et plus assurée ; elle est fondée sur la soumission consciente et volontaire des citoyens. « L'idéal serait même, nous dit M. Marc Sangnier, que chaque commandement fût à la fois intérieurement formulé par tous. On obtiendrait alors une unanimité morale telle qu'il n'y aurait plus, à proprement parler, d'ordres donnés par certains et exécutés par d'autres ; et la rigidité d'un régime au corset de fer deviendrait injuste du moment qu'elle ne serait plus soutenue et légitimée par l'opinion publique entière. » De telles paroles ne justifiaient-elles pas d'avance l'auteur de l'Encyclique reprochant aux sillonnistes de substituer à l'obéissance chrétienne la soumission à une autorité consentie, ce qui n'est qu'une façon pour l'homme de s'obéir à lui-même, puisqu'il ne se détermine à suivre une direction reçue qu'en vertu du consentement que sa propre raison lui donne ? Ce qui est sûr, comme le note M. Charles dans sa belle étude sur le sujet qui nous occupe¹, c'est que M. Sangnier énonçait clairement la souveraineté populaire et le droit absolu à la révolte ; car du moment qu'il faisait dépendre la justice d'un régime de l'opinion publique, ses notions sur l'égalité n'étaient guère plus acceptables. Sans doute, il répudiait le nivellement universel ; cependant il se proposait de réaliser entre tous les sillonnistes, *sans distinction de métiers, ni de milieux sociaux*, et en dehors de toutes les conventions étroites et malfaisantes, une camaraderie active et militante ; parfois il avouait sans détours que l'amitié fraternelle qui unissait tous les amis du Sillon ne faisait plus d'eux qu'une seule famille égalitaire.² Il est vrai que M. Marc Sangnier

1.—Voir *Questions actuelles*, tome 106, p. 304 et *passim*.

2.—Cf. M. Charles. *Questions actuelles*, tome 106, pp. 302, 303.

prétendait ainsi se rapprocher des coutumes de l'Eglise primitive et faire passer dans les mœurs tout ce qui peut y passer des idées chrétiennes ; mais en réalité il prônait un demi-communisme qu'il était bien difficile de contenir dans les limites de l'orthodoxie.

Il était encore moins aisé d'y contenir ses théories économiques sur l'évolution de la propriété privée, sur le développement de l'activité syndicale, sur l'émancipation de la classe ouvrière des liens du salariat et du joug du patronat, par où il favorisait un socialisme au moins mitigé.

Il n'était pas jusqu'au modernisme doctrinal dont le cardinal Andrieu, avec sa clairvoyance habituelle, ne découvrit les traces dans certaines phrases familières aux écrivains sillonnistes. Telles celles-ci :

Le . . . est un mouvement qui évolue... le *Sillon* est une identité interne d'aspirations, une identité de forces évolutives, une âme commune enfin. Pour être un bon sillonniste, ce qu'il faut, c'est porter en soi, dans son esprit et dans son âme, le Sillon futur, non réciter de mémoire une description du Sillon passé ou présent... La vie du Sillon est si forte qu'elle suffit à rectifier ses erreurs et à nous remettre dans la bonne voie : nous sommes avertis de la moindre déviation par une crise intérieure. »

La coupe, qui se remplissait ainsi d'une liqueur de plus en plus mêlée, devait finir par déborder.

Un jour vint, en effet, où nos jeunes novateurs cessèrent d'identifier leur Démocratie avec le catholicisme. Au lieu de continuer à proclamer que la Démocratie serait catholique ou ne serait pas, ils se contentèrent de dire qu'elle ne serait pas anticatholique, pas plus qu'antijuive ou antibouddhiste.

Grisés par la beauté et l'universalité de leur rêve, qui dépassait de beaucoup les étroites frontières de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ils avaient jugé que, pour en hâter l'avènement, ce n'était pas trop de toutes les forces morales, répandues dans le monde, et puisées n'importe où. Ils invitèrent donc protestants et libres-penseurs à marcher avec eux, la main dans la main, vers la réalisation de la Démocratie, « non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de

l'excellence de leurs convictions personnelles. » Pour que nul n'en ignorât, on convint qu'aucune religion ne serait bénéficiaire de l'action sillonniste ; on débaptisa les vertus chrétiennes ; la charité, c'est-à-dire l'amour du prochain par amour de Dieu et de son Christ, fut remplacée par l'amour des intérêts communs ; la Divinité de Jésus fut laissée dans l'ombre, et l'on ne considéra dans le Fils de Marie que l'incomparable philanthrope plein de mansuétude et de compassion pour les misères humaines ; on ne se souvint que de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité ¹. Tout ce qu'on demande à cette jeunesse de tout credo et de toute opinion, englobée dans *le plus grand Sillon*, ce fut le concours de leur généreux idéalisme pour l'émancipation de l'humanité. ²

Par là l'on se vantait de faire mieux que le christianisme n'avait fait à travers dix-neuf siècles avec ses Pontifes, ses Martyrs, ses Moines et ses Docteurs ; l'on se flattait de fonder une religion plus universelle que l'Eglise catholique ; une Démocratie com plète réunissant tous les hommes, « devenus enfin frères et camarades dans le règne de Dieu, » et où l'amour et la recherche de la justice par chacun dispenserait des coercitions inhérentes à l'exercice de l'autorité extérieure. La mesure était comble. Pie X devait la vérité à ses chers fils du Sillon, quelque austère qu'elle dût leur paraître. Il les

1.—Là encore je ne veux pas dire qu'aucun sillonniste ait jamais renié sa foi, et qu'il en soit venu à ne considérer en Jésus-Christ qu'un simple philanthrope, mais c'était une conséquence de l'agrandissement du Sillon et de l'introduction dans son sein d'éléments non catholiques qu'on en vint, sur le terrain pratique, à abstraire de la Divinité de Jésus, puisque la croyance à cette Divinité cessait d'être commune à tous les jeunes militants.

2.—On déclare en même temps, il est vrai, que le Petit Sillon catholique serait l'âme du Grand Sillon cosmopolite. Mais, comment cela pouvait-il s'accomplir ? se demande justement l'auteur de l'Encyclique ; puisqu'on voulait respecter les convictions religieuses de chacun et faire l'union sur le terrain des réalités pratiques. Du reste, ce qui finit par déterminer le Pape à intervenir, ce fut précisément la disparition de ce nom, « le plus grand sillon » et son remplacement par une organisation qui, sous prétexte de mettre de l'ordre dans le travail et les diverses forces d'activité, rendait encore pire l'esprit et le fond des choses.

avertit donc solennellement et à la face du monde, qu'ils se méprenaient complètement, qu'ils ne dépensaient pas seulement en pure perte les forces d'une ardente jeunesse en les associant pour une construction toute verbale et toute chimérique; mais encore, qu'ils compromettaient le catholicisme en le noyant dans ce pêle-mêle de toutes religions et d'opinions humanitaires les plus contradictoires; il ajouta qu'arrivé à son dernier stade d'évolution leur groupement était pire qu'une association neutre; qu'il ne formait « qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie, organisé dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle, qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et travaillent. » Graves paroles, qu'un journal très peu clérical, le *Gil Blas*, ne trouva pourtant point exagérées, puisque, au lendemain de la lettre pontificale, il écrivait que « le catholicisme démocratique et utilitaire du Sillon constituait une réforme non moins dangereuse dans ses conséquences lointaines que les aventures de Luther ou de Calvin. »

Ce qui est sûr, ainsi que le note encore Pie X, c'est que les chefs du Sillon poursuivaient un idéal apparenté de très près avec l'idéal des promoteurs du mouvement de 1789; de cette parenté ils avaient conscience d'ailleurs, puisqu'ils ne craignaient pas de faire entre l'Evangile, sur lequel ils prétendaient s'appuyer, et la Révolution des rapprochements blasphématoires, qui n'avaient pas l'excuse, ajoute l'Encyclique, « d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse ».

*
* *

Eh oui ! entraînés par l'exaltation de leurs sentiments, par l'aveugle bonté de leur cœur, par leur mysticisme mêlé d'une part d'illumination, nos réformateurs avaient enfilé le chemin, ouvert par l'évangéliste de 89, Jean-Jacques Rousseau. Ils avaient oublié que la nature humaine est gâtée par un virus originel, entré jusqu'à sa

moelle, et que ce sont des forces mauvaises, orgueil, envie, cupidité, qui viennent à la surface, quand on s'avise de l'exalter, sans lui donner pour contrepoids la claire vision de son infirmité native, sans lui répéter qu'elle ne peut être vraiment grande qu'avec le secours d'un Médiateur et Rédempteur ; ils avaient oublié que, si le christianisme, avec ses admirables réserves de remèdes surnaturels, n'avait pas réussi à déraciner l'égoïsme et l'injustice de la masse des humains, leurs efforts d'éducation populaire y réussiraient bien moins. Hélas ! c'est encore le Pape qui les en avertit, ils devaient aboutir simplement à faire le jeu des agitateurs socialistes, ce qu'il est aisé de comprendre. Dans leur désir d'élever le prolétaire et l'ouvrier, de leur faire une existence plus en rapport avec leur dignité d'hommes, ces nouveaux Moïses s'offraient à les introduire dans une cité merveilleuse, où les conditions étaient nivelées ; où il n'y avait ni rois, ni maîtres, ni patrons ; où chaque citoyen, parfaitement autonome, n'avait d'ordre à recevoir de personne. Ils ajoutaient, il est vrai, que pour mériter d'entrer dans cette Terre Promise de l'égalité, de la justice, de la liberté et de la fraternité, il fallait se faire une conscience capable d'assumer et de porter les plus lourdes responsabilités. Mais que devaient retenir de ce galimatias pseudo-mystique de pauvres hères, sensibles avant tout aux poids du travail matériel ? Ce qu'ils devaient en retenir, c'est qu'ils ne seraient des hommes dignes de ce nom que le jour où ils auraient eu le courage de secouer les fers de leur condition déprimante, que le jour où ils seraient sur le même pied que les patrons, où ils auraient leur part de gouvernement dans une république réellement et non fictivement démocratique. Ah ! ils allaient bien se demander s'ils avaient une conscience propre à supporter des charges aussi graves.

Que le révolutionnaire syndicaliste vienne sur la même estrade où l'orateur sillonniste a débité ses belles théories sur la suprématie de l'élément moral ; qu'il parle de marcher, drapeau rouge déployé, à l'assaut des maisons de capitalistes,—ce second langage paraîtra comme une conséquence logique du premier, à des hommes chez qui la voix des sens, quoi que disent et fassent les disciples de Marc

Sangnier, dominera toujours la voix de la conscience éclairée. Le sillonniste en définitive aura frayé la voie à l'émeute et à la révolution violente. Ce sera le plus clair résultat de ses utopies sur la Dignité humaine et sur la nécessité d'investir la conscience populaire d'énergies morales, capables de fonder « l'égalité absolue de tous, l'autonomie absolue de tous, la souveraineté absolue de la collectivité. »

Oui, sans doute, le christianisme est venu nous apprendre la dignité fondamentale de l'homme, mais il ne l'avait pas fait dépendre de notre degré d'ascension dans l'échelle sociale, ni de la part de gouvernement ou de direction que nous aurions dans la cité. Au contraire, il avait enseigné que cette dignité était à la portée de l'esclave comme du patricien. C'est ce que Marc Sangnier reconnaissait lui-même, éclairé par le document de Pie X, et ce qu'il exprimait en termes très heureux dans son journal la *Démocratie*, au lendemain de sa très louable soumission à l'avertissement du Père des fidèles.

Quiconque, écrivait-il, conforme sa vie à la loi immortelle écrite dans sa conscience morale ; quiconque place le but de son existence au delà et au-dessus des appétits grossiers et des ambitions mesquines ; quiconque est soumis à ses supérieurs parce qu'il reconnaît que le pouvoir vient de Dieu, mais bien décidé à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; quiconque se met ainsi en communication, dès ici bas, avec ce qui est éternel, assure du même coup fortement sa dignité d'homme. De plus, une telle dignité est accessible à tous, et immédiatement. Ce n'est pas une dignité d'aristocrates, réservée pour longtemps encore à une élite trop peu nombreuse. Le plus humble, le plus faible, celui dont l'esprit est impuissant à concerter de vastes desseins peut, si son cœur est bon et son âme généreuse, s'y reposer en toute sécurité. En quelque temps qu'il vive, sous quelque régime politique ou organisation économique, il lui est loisible de s'assurer cette haute dignité morale qui l'élèvera devant Dieu au-dessus même des plus habiles et des plus puissants, si ceux-ci n'ont rien en eux qui dépasse les dons et les qualités toutes terrestres. Et comment ne pas reconnaître qu'elle est étrangement plus noble et meilleure que cette fausse dignité, faite d'arrogance et de mépris, de révolte et trop souvent de haine, que plusieurs nous présentent comme la grande vertu civique ?

Voilà qui était parfait d'expression et de doctrine ; voilà qui prouvait que la parole du Pape est singulièrement éclairante, et qu'il n'y

a jamais que des avantages à lui obéir. La dignité humaine étant ainsi ramenée à sa juste mesure, les notions sur l'autorité, la liberté, l'égalité et la fraternité se trouvaient rectifiées. Dès lors, il apparaissait que la liberté légitime, à laquelle l'homme a droit, n'était pas incompatible avec l'autorité; autorité dont on ne parviendra pas du reste à se dispenser dans un assemblage d'êtres humains si parfait soit-il, pour diriger les bonnes volontés vers le bien commun et maintenir l'ordre que des méchants (dont la race en dépit des efforts sillonnistes n'est pas près de s'éteindre) seront toujours tentés de troubler. Il apparaissait de même que l'obéissance n'est pas une déchéance, puisque, l'autorité venant de Dieu, c'est au Créateur, au Tout-Puissant, au souverainement sage que nous nous soumettons en définitive, quand nous exécutons l'ordre de ceux qui en sont dépositaires; il apparaissait que la justice ne se confond pas avec l'égalitarisme et le nivellement des conditions, puisque, la diversité de celles-ci étant une nécessité sociale, on ne saurait dire que l'ouvrier a droit au même traitement que le patron ou le ministre d'Etat. ¹ Il apparaissait enfin que la vraie fraternité, suppose, comme

1.—A plus forte raison il apparaissait que la Démocratie n'était pas le seul régime capable d'inaugurer le règne de la parfaite justice.—Comme le rappelle la lettre de Pie X, Léon XIII avait déjà enseigné que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, et que sous ce rapport la Démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les sillonnistes en prétendant le contraire, ou bien refusaient d'écouter l'Eglise, ou se formaient de la justice et de l'égalité un concept qui n'était pas catholique.—Déjà Montalembert avait écrit : « Je ne puis me défendre de sourire quand j'entends déclarer que le Christianisme, c'est la *démocratie*. J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que le Christianisme c'était la monarchie. Je suis convaincu que ce sont deux aberrations du même ordre, deux formes de la même idolâtrie, la triste idolâtrie de la victoire, de la force et de la fortune... Mais le Christianisme n'est pas plus la démocratie qu'il n'est la monarchie ou l'aristocratie... Il ne faut pas prendre les puissantes sympathies que le Christianisme procure et inspire en faveur des pauvres et des faibles, pour une conformité de principes avec le gouvernement démocrate. Ce serait commettre absolument la même erreur que ceux qui ont déduit la doctrine de l'absolutisme monarchique du respect que l'Eglise impose pour l'autorité de

condition préalable et nécessaire, « l'union des esprits dans la victoire, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, » et qu'elle ne saurait consister dans la simple notion d'humanité, « englobant dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales, que physiques et temporelles. »

Et voilà qui nous donne incidemment la clef de cette obstination du Pape à nous recommander de fonder des œuvres intégralement catholiques, et de nous éloigner des œuvres neutres ou simplement interconfessionnelles. Oh! je le sais, une telle persistance offusque bien du monde; elle n'est pas loin de passer auprès d'esprits qui se disent avertis, en fait de science sociale comme en fait de toute autre science, pour de l'étroitesse cérébrale; elle leur semble une grave cause d'infériorité dans la lutte que livre l'Eglise pour reconquérir son influence auprès des masses populaires. Mais enfin, s'écrient-ils, d'où vient cette défiance de tout ce qui n'est pas catholique et romain? D'où vient cette intransigeance à repousser tout concours qui n'est pas marqué à l'estampille du Vatican? Les bonnes volontés foisonnent-elles à ce point qu'on peut impunément décourager les deux tiers de celles qui se présentent? Pour lutter contre la vague rouge du socialisme, qui se fait de jour en jour plus envahissante, ne serait-il pas avisé de former une digue de tous les éléments de conservation sociale, quelle que soit leur empreinte confessionnelle? L'Eglise catholique se fait-elle illusion au point de se croire capable d'opposer à elle seule une barrière suffisante à toutes les forces de dissolution qui nous menacent?

Ces objections, le Pape ne les ignore pas plus que nous, elles sont venues à ses oreilles; il les a examinées, il les a pesées, et il n'en a pas moins continué à condamner la fondation d'œuvres neutres par

César... Le Christianisme se prête à toutes les formes de gouvernement humain, mais ne s'identifie avec aucune... » (Cité par Lecanuet, *Montalembert*, pp. 384-385.)

les catholiques ; il n'en a pas moins désapprouvé les concours qu'elles leur offraient. D'une telle attitude il existe une raison profonde. Ce n'est pas seulement que le Pape voit un danger pour la foi de ses ouailles dans certaines promiscuités intellectuelles ; c'est avant tout qu'il veut épargner à ses fils le mécompte de travailler vainement. Le Pape a compris la vérité de la parole du Psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

Vous voulez travailler à l'amélioration de la société ; vous désirez y introduire plus de bien-être, plus de justice, plus de liberté, plus d'égalité, plus de fraternité. C'est très bien ! Louables sont vos intentions. Mais avant de chercher les moyens de hâter l'avènement de ces vertus bienfaisantes sur la terre, il n'est pas du tout indifférent de savoir ce que vous entendez par justice, liberté, égalité, bien-être ; il n'est pas indifférent de savoir ce qu'est le bien commun, ou simplement, ce qu'est la société à vos yeux. Il est clair que vous ne vous emploierez pas de la même façon à l'avènement de plus de justice et d'égalité dans les relations entre hommes, suivant que vous admettez ou que vous n'admettez pas un justicier suprême réhabilitant toutes les iniquités de la terre et un rémunérateur offrant des compensations superbes pour toutes les épreuves patiemment endurées ; suivant que vous admettez que la propriété privée est un vol ou qu'elle est légitime.

En réunissant des hommes de toute opinion religieuse, des athées, des libres-penseurs, des protestants, dans une association ayant pour objet une œuvre d'éducation populaire ou une amélioration du sort des travailleurs, vous êtes obligés de faire abstraction de ces principes supérieurs, d'abaisser votre regard au simple point de vue humain, de vous borner aux *réalités pratiques*, et de prendre le bien-être purement matériel comme seul but commun de vos efforts, puisque en dehors de ce but vos efforts divergeraient fatalement, étant conduits par des idées contradictoires. Dès lors vous êtes portés à exagérer l'importance de ce point de vue matériel, vous risquez de tomber dans la violence socialiste ou bien vous vous heurtez à quelque chimère comme la chimère sillonniste ; à peu près infailliblement

vous corrompez les notions d'égalité et de liberté ; parce que sur ces deux points comme il sera éternellement impossible, en dehors de la religion, d'apaiser les plaintes des pauvres contre les riches, des ouvriers contre les employeurs, des moins favorisés contre les détenteurs du pouvoir et du capital, toute âme sensible imaginera des systèmes de réconciliation qui pécheront par quelque bout.

En tous les cas vous ne vous efforcez pas de tout restaurer dans le Christ. Or, pour nous c'est là une lacune à laquelle rien ne supplée. Non, nous n'admettons pas qu'il y ait aucun véritable progrès, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre économique, qui ne s'appuie en définitive sur la pierre angulaire posée par Dieu lui-même.

Nous savons que nous avons seuls la solution des difficultés que soulèvent perpétuellement les conflits entre le travail et le capital ; nous savons que nous avons seuls le remède à l'état de tension que créent dans notre société la cupidité outrée des uns et le manque de résignation des autres. Ce serait donc tout à la fois trahir notre mission et décevoir le peuple que d'aller à lui avec un programme qui ne serait pas purement catholique ; ce serait lui offrir un remède altéré, quand nous possédons le vrai. Nous ne sommes pas des boudeurs ; nous ne récusons pas toute alliance avec des groupements voisins, quand il s'agit de lutter pour une réforme déterminée ; mais nous prétendons aller à la bataille avec notre mot d'ordre, nos armes, notre drapeau et sous le commandement de nos propres chefs. Nous voulons que le monde puisse juger de la vertu de nos principes et de nos méthodes. Pour cela il est indispensable qu'il les voie dans leur plein jour¹ ; indispensable qu'il ne confonde pas les catholiques sociaux avec les libres-penseurs et les protestants sociaux ; indispensable par conséquent que nous soyons concentrés dans un camp à

1.—On se rappelle la règle donnée par le Pape Pie X à l'*Union économique des catholiques italiens* : « Que le *non erubescio evangelium* soit imprimé en grands et ineffaçables caractères sur le drapeau de toutes les institutions catholiques ; et qu'une profession chrétienne, ouverte et franche, forme leur devise glorieuse et la synthèse lumineuse du caractère qui les informe et les dirige. »

part et que nous marchions en colonnes distinctes, quand même parfois ce serait vers le même ennemi.

Ainsi éclate dans sa simple grandeur la sagesse de notre glorieux Pie X, qui ne cesse de recommander à ses prêtres d'aller au peuple en ministres de Jésus-Christ, et à ses fidèles laïques d'y aller en catholiques, sans se soucier de rechercher des compromissions qui ne feraient qu'énerver leur action. Par le fait même ressort pleinement la témérité de nos sillonnistes. Pauvres jeunes gens ! Oui, ils avaient fait un beau rêve, le jour où ils avaient jeté les bases de leur *Sillon* dans une des classes du Collège Stanislas, à Paris ! Ils étaient ensuite partis pour un bel apostolat. Ils se promettaient d'infuser à la Démocratie une sève toute chrétienne ! Quelque vingt ans plus tard ils aboutissaient à seconder la Révolution, à n'être qu'une des formes fuyantes du modernisme et qu'une des mille forces dissolvantes de notre société contemporaine. Triste épilogue, mais combien instructif ! Nous avons un exemple de plus des terribles déviations que peut entraîner le simple refus de se laisser diriger, même sur le terrain économique et politique, par le seul magistère infailible que Dieu ait institué sur la terre. Faisons-en notre profit, et que ce mémorable échec d'efforts généreux, mais mal orientés, nous rende de plus en plus facile et de plus en plus joyeuse notre docilité à la parole du Représentant visible de Celui qui est, dans le temps comme dans l'Eternité, *la voie, la vérité et la vie*.

*
* *

Je reconnais que les temps sont plutôt durs pour les partisans de l'idéal démocratique qui veulent en même temps demeurer fervents catholiques. Après Marc Sangnier, voici les Duthoit, les Lorin, voici M. de Mun lui-même, qui se trouvent pris à parti par les défenseurs intransigeants de l'orthodoxie, et accusés d'être, sinon des modernistes purs, du moins des modernisants sur le terrain social. On leur reproche en particulier de travailler à la destruction des libertés individuelles les plus légitimes en faisant du syndicat le souverain réel et omnipotent non seulement du groupe des syndiqués, mais de la profession

tout entière (que quelques-uns proclament un fait de droit naturel au même titre que la famille et l'Etat), au point qu'il soit chargé seul de défendre les intérêts professionnels dans les pourparlers avec les patrons et d'imposer obligatoirement même aux non syndiqués tels moyens qu'il juge et efficaces et opportuns pour cette défense. ¹

On leur reproche en second lieu de tendre à la suppression des classes en prônant l'ascension des classes laborieuses, en les appelant à une participation toujours plus grande dans les œuvres sociales et le gouvernement d'elles-mêmes.

Promouvoir cette évolution de la propriété et de la hiérarchie actuelle de la société c'est, leur dit-on, détruire les barrières entre classes dirigeantes et classes dirigées ; c'est se fourvoyer de nouveau ou bien dans l'utopie socialiste, qui poursuit cette destruction par la guerre de classes, ou bien dans l'utopie sillonniste qui la poursuit par un travail d'éducation populaire, rendant les plus humbles capables des responsabilités les plus graves.

Il se peut que les auteurs de tels reproches, et autres semblables, se maintiennent un peu trop dans le domaine théorique et méconnaissent le mouvement de revendications ouvrières, qu'il n'est plus en la puissance de personne d'enrayer, qu'on ne peut plus chercher qu'à canaliser. Il semble bien que si, d'une part, l'on ne saurait rien sacrifier des dogmes sociologiques pas plus que des dogmes catholiques au lion populaire, on ne saurait d'autre part contre-balancer l'influence des Orphées menteurs du socialisme rien qu'en prêchant les espérances dans le bonheur de l'au-delà et la résignation héroïque aux maux de la vie présente.

« Soit, répliquent les intransigeants, malheureusement pour vous, démocrates chrétiens, parmi les dogmes sociologiques, il faut placer l'intangibilité de la propriété individuelle et familiale ainsi que la distinction des classes. Prêcher une évolution des formes sociales

1.—Le syndicat devient ainsi une sorte de ministère public, le gouvernement provisoire de cette société de fait qu'est la profession ; il devient un élément de la vindicte publique.

et de la propriété qui ne respecterait pas cette intangibilité, ce serait aller vers le communisme, l'incohérence et l'anarchie.

— Pour vous plaire, reprennent les sociaux catholiques, il faudrait donc nous croiser les bras, nous enliser dans les voies surannées, désertées par le peuple, et abandonner aux déceptions que lui préparent les socialistes, cette multitude pour laquelle le Christ a cependant exprimé sa pitié en termes si émus.

— Pas précisément, répondent encore les adversaires. Il reste champ à amélioration dans les limites de la corporation et de la classe. Qu'au lieu d'accorder l'omnipotence sociale au syndicat, par exemple, on lui accorde le droit de posséder et de commercer. On lui aura ainsi donné le moyen de traiter collectivement avec les patrons, puisqu'on lui aura donné le moyen de garantir le contrat.

— Et puis, dût-on se borner à une action purement spirituelle, est-on sûr d'échouer aussi complètement qu'on nous le dit auprès des ouvriers ? Voyez l'*Union catholique des Cheminots*. On y poursuit, paraît-il, uniquement le bien surnaturel des associés : elle n'en compte pas moins 55,000 membres en France.

Et la conversation, parfois aigre-douce, continue.

M. TAMISIER, S. J.

LE DOCTEUR GEORGES SURBLED

La mort récente de ce savant chrétien nous a causé un chagrin bien sincère que partageront certainement les lecteurs de la *Nouvelle-France*. Ceux-ci se rappellent les *Chroniques scientifiques* qui venaient régulièrement, deux fois l'an, les renseigner à jour sur les dernières découvertes et les merveilleuses applications des sciences physiques et médicales. Ce fidèle collaborateur fut un des amis de la première heure de notre revue. Dans son zèle, il devança même sa naissance, en nous adressant, quelques mois avant l'apparition du premier numéro de la *Nouvelle-France*, une savante étude sur le

Cerveau. Cet organe capital (dans tous les sens du mot) fut toujours le champ d'observation et de recherche par excellence de ce maître incontestable de la science relativement récente de la cérébrologie. Il y fit même plusieurs découvertes d'une haute importance. De plus, mettant ses profondes connaissances psychologiques, physiologiques et pathologiques au service de la morale, de la vertu, de la dignité chrétienne, il écrivit, outre son *Traité de Déontologie*, qui fut traduit en anglais et mérita la haute approbation de Sir Dyce Duckworth, doyen de la Société royale des Médecins de Londres ; il écrivit, disons-nous, toute une série d'œuvres et d'opuscules d'hygiène physique et morale, adaptés aux besoins de l'un et de l'autre sexe, et aux divers âges et états de la vie humaine : questions infiniment délicates, qu'il s'est efforcé de traiter avec une sage et salutaire réserve. C'est à notre demande qu'il contribua à la *Nouvelle-France* deux articles éminemment pratiques et fortement documentés sur le « fléau du jour » : *Méfais de l'alcoolisme* et *Remèdes contre l'alcoolisme*. Quelles que fussent l'aridité et l'obscurité des sujets qu'il traitait, sa phrase restait toujours correcte, claire et facile. Mais ce qui surtout le distinguait, et lui donne un droit particulier à notre admiration et à notre reconnaissance, c'est la saveur franchement chrétienne dont tous ses écrits sont imprégnés. La foi éclairée qui lui servait de flambeau, loin de nuire à la science, ne servit qu'à l'élever et à la rendre plus manifeste. A ce titre, il était de l'école des Cauchy, des Pasteur et des Lapparent, car il fut, comme eux, apologiste autant que savant. Dans un but d'apostolat il contribua à la fondation de l'*Œuvre des Tracts franco-japonais*, destinée à vulgariser les travaux des savants catholiques chez les lettrés du Japon. Le Docteur Surbled fut arrêté en pleine carrière par une maladie dont il avait savamment scruté la genèse et les manifestations. Le divin Maître jugea déjà pleine et débordante la mesure des œuvres et des mérites de son vaillant serviteur. L'un dernier, alors que nous nous étions étonnés de ne pas recevoir le manuscrit de son second article semestriel, les lignes suivantes, péniblement tracées, mais empreintes de résignation chrétienne, nous apprenaient sa triste condition :

Paris, 14 décembre 1912.

Cher abbé—merci de votre lettre et de votre chèque. Hélas ! je suis atteint de la *maladie de Parkinson* (paralysie gauche, etc.), et condamné à l'impuissance, à la chambre. Je me recommande à vos prières. L'épreuve est grande. Puisse-t-elle me sanctifier ! Votre bien affectionné in X^{to}, D^r Surbled. Je vais quitter Paris où je n'exerce plus.

L'illustre patient se retira à Angers, où son épouse dévouée lui prodigua ses soins affectueux jusqu'à la fin. Il expira, nous écrit un de ses amis, après d'atroces souffrances, chrétiennement souffertes. Nos lecteurs se souviendront dans leurs prières de ce modeste savant qui fut un chrétien sans peur et sans reproche, afin qu'il reçoive bientôt la récompense due à celui qui a livré le bon combat pour la vérité et la vertu.

LA RÉDACTION.

PAGES ROMAINES

LE CARDINAL VIVÈS Y TUTO ET LA DIACONIE DE SAINT-ADRIEN.—MANIFESTATIONS ANTICLERICALES.

Depuis la dernière Chronique romaine enregistrée en ces pages, le Sacré-Collège a eu à déplorer la perte de l'un de ses membres les plus en vue, en la personne du cardinal Joseph Calasanz Vivès y Tuto, préfet de la congrégation des Religieux.

Il était né à Saint-André de Lievaneras, diocèse de Barcelone, le 15 février 1854, et fit ses études au collège des Scolopi à Mata.

En 1869, à peine âgé de 15 ans, il partit avec vingt compagnons du même âge, pour le Guatemala, dans l'Amérique centrale, où les Capucins avaient divers couvents. En cette même année, il revêtit l'habit franciscain, et fit sa profession religieuse en 1870.

Il s'adonnait aux études philosophiques et théologiques, quand, deux ans plus tard, chassé par la révolution, il s'en fut demander un asile provisoire aux Jésuites de San Francisco, en Californie, puis s'embarquer, à New-York, pour la France où il se réfugia chez les Capucins de Toulouse.

Retourné dans l'Amérique du Sud, il séjourna deux ans dans la république de l'Equateur d'où l'état de sa santé le força à revenir en Europe. Il devint alors directeur de l'école séraphique de Perpignan.

En 1880, victime des expulsions dont le gouvernement français frappa les ordres religieux, il regagna sa patrie d'origine, et occupa parmi ses frères d'Espagne des situations qui prouvaient l'estime qu'on avait de lui.

En 1885, il reçut la mission de se rendre à Rome pour y négocier l'union de la branche espagnole des Franciscains avec la grande famille franciscaine. Depuis un siècle une division avait séparé les fils du Patriarche d'Assise. Le chapitre général de 1886 réalisa les vœux de tous, et marqua le succès des démarches faites par le Père Calasanz. Il fut dès lors invité à rester à Rome, en qualité de secrétaire du procureur général de l'Ordre. A cette charge, il joignit bientôt celles de consultant du Saint-Office, de la Propagande pour le rite latin, de la Congrégation du Concile, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, d'examineur du clergé romain, de membre de la Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des ordinations anglicanes. En 1896, le chapitre de l'Ordre le nomma définitif général.

Trois ans plus tard, le 19 juin 1899, Léon XIII l'élevait à la dignité cardinalice avec le titre diaconal de Saint-Adrien.

Sa doctrine solide et profonde, sa piété exemplaire, l'austérité de sa vie, la douceur et la bonté de son caractère, sa charité envers les pauvres et les malheureux, son zèle infatigable pour la défense des intérêts religieux qui lui étaient confiés, pour la protection des si nombreuses congrégations religieuses qui firent appel à son autorité, le rendirent non seulement une gloire du Sacré-Collège, mais en même temps un modèle des plus hautes vertus sacerdotales.

Il appartenait aux Sacrées-Congrégations du Saint-Office, des Sacrements, de la Propagande, de l'Index, des Rites, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il faisait partie de la commission des Etudes bibliques, de l'Œuvre de la Préservation de la Foi, de la Codification du droit canon, et quantité d'œuvres pies, d'instituts, de congrégations avaient réclamé son patronage. Usée par le surmenage de ses occupations multiples et ses travaux trop nombreux, sa santé, depuis l'hiver dernier, donnait les plus vives inquiétudes. Transporté à Monte-Porzio-Catone, au mois de juin, il n'y trouva pas l'amélioration qu'on espérait du repos absolu qu'on lui avait imposé ; une opération qu'il dut subir, bien qu'elle eût réussi, fut rapidement suivie de la mort, le cœur étant trop faible pour réagir contre les ravages du mal. Il mourut le jour de la Nativité de la Vierge dont il avait été un fils des plus dévots. (*Osservatore romano* du 9 septembre.)

La diaconie de Saint-Adrien, dont le cardinal Vivès était titulaire, est l'une des plus antiques qui existent, puisqu'il en est fait mention avant le VI^e siècle, sous la dénomination de S. Adrien *in tribus foris*, à cause de son voisinage avec le Forum romain et ceux de César et d'Auguste, ou encore sous celle de S. Adrien *in tribus fatis*, à cause des statues des trois Parques qui se trouvaient à côté.

Elevée sur l'emplacement de la célèbre basilique de Paul-Emile, construite sous la dictature de Jules César, cette diaconie fut réédifiée vers l'an 630 par le pape Honorius qui la dédia à S. Adrien, martyr. Vers la fin du siècle suivant, en 780, Adrien I y fit de sensibles améliorations et l'orna de deux superbes portes de bronze provenant de Pérouse. En 912, Anastase III l'embellit, à son tour, et en consacra lui-même le maître-autel. A la suite d'une profanation dont elle avait été l'objet, Pascal II en fit une nouvelle dédicace. Innocent III l'enrichit de diverses indulgences à gagner dans l'enceinte de ses murs, le jour et pendant l'octave de l'Annonciation. A la suite de l'invention du corps de S. Adrien, de ceux des époux S. Marius et sainte Marthe et de leurs enfants, Audifac et Abacuc, non moins que de ceux des trois jeunes gens Sidrach, Misach et Abdenago, miraculeusement échappés, autrefois, au supplice du feu, Grégoire IX, le 17 mars 1228, consacra à nouveau la vieille église cardinalice qui posséda, pendant assez longtemps, une collégiale de chanoines séculiers sous le vocable des saints Serge et Bacchus. Suivant une coutume établie par saint Serge I (687), et qui dura jusqu'au pontificat de S. Pie V, quand aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité de la Vierge, le Pape, entouré du clergé romain, suivi ou précédé du peuple, se rendait en procession à Sainte-Marie-Majeure, c'est à Saint-Adrien que se formait le cortège pontifical. C'était pareillement de Saint-Adrien que partait la première procession des Rogations pour se rendre à Sainte-Marie-Majeure. Sous Sixte V et par ses ordres, la collégiale fut supprimée, et l'église non moins que les édifices qui l'entouraient furent donnés aux religieux de la Merci. Sixte V dépouilla

Saint-Adrien des grandes tables de porphyre qui décoraient ses murs pour les utiliser ailleurs. Alexandre VII enleva les deux portes de bronze dont l'avait dotée Adrien I, pour les transporter à Saint-Jean de Latran.

Plusieurs titulaires de cette église furent dans la suite élevés au souverain pontificat. Ce furent Albert de Mora de Bénévent, créé cardinal diacre du titre Saint-Adrien par Adrien IV en 1155 et qui, en 1187, devint pape sous le nom de Grégoire VIII; Ottobone Freschi de Gênes, fait cardinal de Saint-Adrien, en 1253, par son oncle Innocent IV, et devenu pape en 1276, sous le nom d'Adrien V; Jean-François Albani de Urbino, nommé cardinal de Saint-Adrien par Alexandre VIII en 1690, et élevé à la papauté en 1700 sous le nom de Clément XI.

Cette église eut souvent le titre et le rang presbytéral aux XVI^e et XVII^e siècles. En faveur du premier cardinal qu'il créa, lors de la première promotion cardinalice qu'il fit, Jules II, en 1503, éleva Saint-Adrien au titre presbytéral et en déclara titulaire François-Guillaume de Castelnan-Clermont-Lodève, archevêque de Narbonne, près d'Auch, qui opta plus tard pour le titre de Saint-Etienne in Cælio-Monte et mourut doyen du Sacré-Collège en 1540.

Parmi les titulaires princiers de l'église Saint-Adrien, il faut citer Napoléon Frangipani Orsini en 1288, Raymond Orsini en 1350, Hugues de Lusignan, frère du roi de Chypre, Janus, archevêque de Nicosie, en 1426, Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, 1489, Jean Doria en 1604, Neri-Marie Corsini en 1730.

Le cardinal Vivès aura-t-il été le dernier titulaire de cette vieille église de Saint-Adrien? c'est ce que dira un prochain avenir. Car la commission archéologique de Rome, qui depuis plusieurs années a, dans un plan suivi et admirablement conçu, fouillé le Forum, le Palatin, et les a unis tous deux aux Termes de Caracalla, a mis dans ses projets l'extension de ses fouilles à la partie du forum romain qui est à l'opposé du Palatin, c'est-à-dire à la partie sur laquelle est située Saint-Adrien. La diaconie, si les projets se réalisent, moins ancienne que les souvenirs historiques que renferment son sol et celui qui l'entoure, devra faire place aux chercheurs des siècles passés.



On dirait que, chaque année, le mois de septembre provoque un réveil des passions antireligieuses en Italie. L'anniversaire de la sacrilège spoliation de la papauté, qui s'acheva à la Porta Pia le 20 septembre 1870, en est un des principaux motifs, tant, chaque année, la municipalité romaine surchauffe les esprits par des proclamations pleines de haine envers l'ancien gouvernement pontifical.

Cette année, l'explosion anticléricale a devancé la date historique, la Franc-maçonnerie ayant voulu prendre la revanche des manifestations catholiques provoquées par le XVI^e Centenaire constantinien et qui se succèdent depuis bien des mois.

La tactique, déjà employée en des années précédentes, a pris pour objectif les pèlerinages étrangers. Il s'agissait de jeter le trouble parmi les nombreux cortèges de sociétés de jeunesse, de gymnastique, etc., qui, venus de France, de Belgique, d'Allemagne, etc., se rendaient, à travers les rues de Rome, vers le Vatican pour y acclamer Pie X, réjouir son cœur de père par la déclaration publique de leur foi et s'incliner sous ses bénédictions.

Grâce à la prudence, à la sagesse, mais aussi à la fermeté des pèlerins, le complot a échoué en partie ; mais alors la presse libérale a repris son refrain d'intolérance de la part des catholiques venant braver l'Italie jusq'en les murs de sa capitale.

Il n'est pas de meilleures preuves de la légitimité des réclamations des papes, protestant contre le fait accompli par la force brutale de la révolution qui, en dépit de toutes les affirmations de la diplomatie, en le privant de son indépendance, paralyse ses relations paternelles avec ses fils fidèles, et le met à la merci d'une manifestation quelconque que le gouvernement spoliateur serait impuissant à arrêter.

Les apaches qui s'attaquent avec une haine si diabolique à la Papauté, sont-ils si différents de ceux qui envahirent les Etats de l'Eglise, firent des lois pour la déposséder de ses biens, et s'en vinrent comme les pirates d'autrefois donner l'assaut à une ville qui ne demandait qu'à vivre sous le pouvoir paternel de ses pontifes et qui ne pouvait cesser d'être à eux, sans perdre son titre de capitale du monde ?

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Jeanne d'Arc racontée aux petits enfants de France et de Lorraine, par le P LÉOPOLD DE CHÉRANCE, capucin. Librairie G. Beauchesne, Paris.

C'est un livre que devraient posséder toutes les bibliothèques de nos paroisses, collèges, couvents ; et *Jeanne d'Arc racontée aux petits enfants de France et de Lorraine* plairait infiniment aussi à ceux de chez nous. Bien que ce récit soit dépourvu de tout appareil scientifique, n'allez pas croire que le R. Père sacrifie l'Histoire au merveilleux de la légende. Dans la vie de Jeanne d'Arc, le merveilleux est un merveilleux naturel qui charme et captive ; quant à la critique, *non erat hic locus*. L'âme séraphique de Jeanne d'Arc ne pouvait trouver qui la comprit davantage et en parlât mieux. Nous nous plaisons à retrouver dans cet ouvrage le pinceau délicat et artistique de l'écrivain qui nous a déjà donné tant de biographies franciscaines si justement appréciées. Au charme du récit se joindra pour le lecteur celui de gravures placées hors texte et reproduisant un grand nombre de tableaux judicieusement choisis.

P. P.

Messe de Communion pour les tout petits enfants, par la Marquise COSTA DE BEAUREGARD. Paris, Lethielleux.—Eh ! oui, il leur faut bien un paroissien, à eux aussi, puisqu'ils communient, participent au saint sacrifice ; et vraiment, jusqu'ici nous n'avions que des choses savantes, trop savantes. C'est un langage d'enfant qu'ils tiennent à Jésus ; et je suis sûr qu'ils ne fermeront leur livre qu'après l'avoir parcouru en entier. Et cette préparation, et cette action de grâces qui aura tenu leur intelligence et leur cœur—leur cœur surtout—en éveil, leur aura fait accomplir une fervente communion. C'est le but que s'est proposé l'auteur. Parents chrétiens, mettez ce petit livre entre les mains de vos enfants.

P. P.

Légendes et Récits d'Espagne et de Portugal. Traduction française par l'abbé G. BERNARD, in-12. IV- 325 p. J. Duvivier, Tourcoing.—L'an dernier, nous avions présenté et recommandé à nos lecteurs un ouvrage du même auteur d'une réelle valeur didactique littéraire : *L'Imitation espagnole en France ; les Modèles castillans de nos grands écrivains français.* Le présent volume, moins personnel, est seulement la traduction de légendes et de récits pris çà et là dans les œuvres des écrivains espagnols et portugais contemporains, dont M. Bernard veut nous faire connaître la personnalité et le talent. Ce n'est plus sans doute la langue imagée, vigoureuse et sonore de Cervantès et de Camoëns; mais, à travers la traduction, nous comprenons très bien que les littératures espagnole et portugaise s'honorent d'écrivains qui sont en même temps des penseurs, des psychologues et des chrétiens. En leur compagnie, nous faisons connaissance avec les mœurs et coutumes de ces pays... et cela ne laisse pas que de nous intéresser souvent. Nous entrons dans l'intimité de ce peuple, si passionnément épris d'idéal et « qu'on ne peut avoir fréquenté un peu sans l'aimer beaucoup. » Qui en veut comprendre l'âme ne saurait se passer de consulter le recueil de ces belles et poétiques légendes où, à travers les siècles, sa vie se retrace plus naïvement que sous le somptueux tissu, trop richement brodé parfois, des annales officielles de son histoire. Ce volume est le premier d'une série que M. Bernard continuera certainement. A notre époque, où les littératures étrangères ont tant de succès parmi nous, celles d'Espagne et de Portugal s'adaptent plus spécialement au génie de notre race; et, par ailleurs, le traducteur a su faire un choix très sage et très sain de petits chefs-d'œuvre.

P. P.

Les Meilleures Pages de J. PRAVIEUX. In-12. XII- 384 p. Librairie J. Duvivier, Tourcoing.—Qui ne connaît l'un ou l'autre des romans de Jules Pravieux?—Je m'exprime mal: car quand on en a lu un, on veut les lire tous! De l'œuvre entière, M. Alphonse Bourgoïn a extrait *Les Meilleures Pages.* Et moi qui m'étais imaginé que toutes étaient excellentes! Mais, puisqu'il faut faire un choix, le voici: vous savourerez par tranches ce que vous avez déjà goûté. Mais, j'y songe: peut-être n'en avez-vous encore rien lu. Oh! alors, vite, mettez les sept ou huit volumes de Jules Pravieux dans votre bibliothèque, prêtez-les, faites-les circuler: ils sont animés par une sève généreuse d'idées chrétiennes qu'il faut opposer au déluge de littérature malsaine qui envahit la société moderne. C'est une aubaine pour les bibliothèques paroissiales, qui auront à renouveler souvent les exemplaires. Bien que, en somme, on ne lise qu'avec ses yeux, un livre très lu est un livre qui s'use... matériellement, j'entends; ceux de J. Pravieux ont eu et auront longtemps un inlassable succès. Et non pas seulement près des jeunes; que de personnes graves, austères même, ont été prises en flagrant délit!... le délit de se délasser en compagnie de l'abbé Pergame « l'ami des jeunes », près de l'abbé Blondot « le vieux célibataire »... ; tous des curés, toujours des prêtres pour principaux personnages, toujours des abbés comme héros des récits de l'inimitable Pravieux qui, malgré son ironie malicieuse, a su garder pour eux une incontestable sympathie. Cette lecture est une reposante récréation; et je vous souhaite d'y trouver en plus ce que Faguet avait remarqué: une très bonne langue et un style soigné.

P. P.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

P. HUGOLIN, O. F. M. *Les Registres paroissiaux de Rimouski, des Trois-Pistoles et de l'Île Verte, tenus par les Récollets (1701-1769)*.—On sait le rôle considérable joué par les Frères Mineurs dans le ministère paroissial au Canada, comme auxiliaires ou suppléants indispensables du clergé séculier à une époque où celui-ci ne pouvait suffire à la tâche. L'auteur de cette plaquette, recueillant toujours avec une religieuse fidélité toutes les miettes d'histoire qui concernent ses frères aînés de l'Ordre séraphique, a extrait des registres qu'ils ont laissés quelques passages empreints de leur zèle et de leur dévouement au bien spirituel de leurs ouailles temporaires. Nous sommes heureux de les signaler à nos lecteurs. L.L.

P. HUGOLIN, O. F. M. *Les Vacances du jeune tempérant*.—Mais le bon Père Hugolin ne se contente pas de monographies sérieuses dont les grandes personnes seules puissent faire leurs.....délices ; il travaille aussi pour l'enfance, et il voudrait les préserver, ces chers innocents ! de la soif meurtrière dont souffrent et meurent tant de nos bien-aimés mais aveuglés compatriotes : celle de l'alcool. C'est à eux, les tout petits, avides d'impresions et aptes à s'en laisser pénétrer, qu'il dédie son charmant opuscule de 140 pages, *Les Vacances du jeune tempérant*, qui fait partie de la Collection Dollard de la Bibliothèque canadienne publiée par la Compagnie Beauchemin de Montréal. Le livre, comme les vacances interminables d'aujourd'hui, est divisé en dix semaines, dont chacune offre au lecteur une série de maximes, des sujets de méditation adaptés à la simplicité de l'enfant, des histoires vécues, un cantique ou un refrain, et, comme conclusion pratique, des problèmes à résoudre. Le livre, donné en prix à la fin de l'année scolaire, devient le *vade-mecum* du petit écolier affranchi de toute étude, mais—ô retour inespéré vers les bonnes vieilles choses d'autrefois !—il y trouvera, dans le coin réservé au calcul, la matière d'un petit « devoir de vacances. » L.L.

L'Ecole sociale populaire.—Les deux fascicules doubles, Nos 18-19 et 20-21, de cette revue toujours pleine d'actualité nous semblent particulièrement opportuns. Le premier, *Contre l'Alcool*, par le Dr J. Gauvreau, par l'ensemble respectable des témoignages des sommités médicales, impose au bon sens populaire un verdict écrasant contre le fléau le plus désastreux de la société contemporaine. Le second, signé par un sociologue expérimenté, monsieur E.-E. Gouin, prêtre de Saint-Sulpice, nous raconte en termes édifiants la vie et l'œuvre du grand *catholique social* que fut Frédéric Ozanam, à qui sont dues les multiples œuvres de charité accomplies par ces admirables conférences de Saint-Vincent de Paul. L. L.

HORMISDAS MAGNAN, *Monographies paroissiales. Esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec.*—Ce volume de près de 300 pages, publié sous les auspices du département de la Colonisation, est rempli de renseignements et de statistiques utiles pour l'étranger aussi bien que pour ceux de chez nous. De nombreuses illustrations dans le texte servent à éclairer le lecteur, et une jolie carte de la Province l'orienté à souhait.

L. L.

OUVRAGES REÇUS

Publications de la librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris (6^e) France :

—*La Distinction*, par M. l'abbé L. Rouzic. 1 franc.

—R. P. M. MERSHLER, S. J. *Principes d'éducation catholique*, traduit de l'allemand par M. l'abbé Ph. Mazoyer, 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. 50.

—Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans, *Œuvres choisies oratoires et pastorales*. Tome sixième. Prix, 3 frs 50.—Ceux de nos lecteurs qui ont déjà goûté la virile et fortifiante éloquence du grand évêque d'Orléans aimeront à relire, dans ce recueil, quelques-unes des pages déjà publiées dans les journaux ou revues catholiques. Quant à ceux de nos compatriotes qui ont eu le privilège d'entendre, à Québec ou à Montréal, en 1910, sa parole vibrante et entraînant, il y aura double jouissance à lire, à loisir, cette prose nourrie de moelle doctrinale et empreinte d'une puissante originalité.

—C. LECIGNE, docteur ès lettres, *Louis Veillot*. Fort volume in-12 de 444 pages. Prix, 3 frs 50.—M. le chanoine Lecigne, l'éminent professeur à la faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille, et dont la plume merveilleuse a doté les lettres françaises de plusieurs séries d'études contemporaines tout à fait remarquables, était bien l'écrivain tout désigné par la Providence pour donner à la figure et aux gestes de l'illustre maître le relief qu'ils méritent. En cette année, centenaire de la naissance du grand journaliste catholique, c'est le chanoine Lecigne qui occupe à *l'Univers* la chaire de rédaction illustrée par Louis Veillot. L'hommage qu'il rend à son immortel prédécesseur est digne de l'homme et de l'œuvre.

—Auguste LEFRANC, *Marie de Magdala*, roman évangélique. In-12. 3 frs 50.

Le Directeur-propriétaire, - - - - *L'abbé L. LINDSAY.*

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.